

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
75634



JEUNE TONKINOISE
au Pèlerinage de Chùa Thầy (Tonkin).

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

4^e Année - N° 138 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 22 avril 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES

DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue Indochine, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 50
ETRANGER Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 70

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Pour mieux comprendre la Révolution Nationale. — Le problème du salaire	1	Architecture nouvelle. — La nouvelle église du Cap Saint-Jacques, par X.	VIII à IX
Ressources des eaux continentales indochinoises, par J. LEMASSON	3	La modernisation du Palais Royal du Cambodge	X
Mœurs et coutumes du Viêt-Nam. — Devinettes annamites	6	Le Service Géographique à Dalat	XI
L'effort français à Dalat. — L'électrification des chutes d'Ankroët, par R. PLANTÉ, Ingénieur des Ponts et Chaussées	9	Relations intellectuelles franco-japonaises	XI
Ankroët, zone touristique, station de repos, centre d'élevage et de culture, par A. BERJOAN, Résident-Maire de Dalat	I à III	La Grande Semaine de Tir et de Sports de la Brigade Annam-Laos, par HARDOUIN	XII
Marionnettes laotiennes	IV	A Lai-chau. — Souvenir de Dèo-van-Tri, par J. H.	14
Fêtes et Pèlerinages au Tonkin. — La Fête de la Pagode dite « Chùa Thầy » (province de Sontay), par NGUYEN-HUU-TUC	V à VII	L'Ecole Commerciale de Hanoi, par P.	15
		La Semaine dans le Monde	18
		Revue de la Presse Indochinoise	19
		La Vie Indochinoise	20
		Courrier de nos lecteurs	21
		Solution des mots croisés n° 107	22
		Mots croisés n° 108	22

POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉVOLUTION NATIONALE

LE PROBLÈME DU SALAIRE

NOUS avons précisé dans de récents éditoriaux la conception corporative de la famille, du métier, de la propriété. Nous étudierons aujourd'hui le problème capital du salaire :

« Justice n'est pas égalité, ne signifie pas nivellement.

Alors que l'organisation marxiste (du moins celle que réaliserait la pure doctrine, et l'on sait que le soviétisme y a échoué) suppose des salaires égaux fondés sur d'identiques besoins de vie ;

Alors que l'organisation capitaliste instaure

des salaires arbitraires et indéfiniment compressibles selon les lois de l'offre et de la demande qui président au contrat unilatéral de travail,

l'organisation corporative implique que les salaires — pour être efficaces et favorables à la personne — soient différents, inégaux, mais stables et garantis. Elle reconnaît le besoin minimum de vie comme la base du salaire minimum, et d'ailleurs elle fait entrer dans la détermination de ce « besoin minimum » non seulement les exigences de la vie individuelle mais celles de la vie familiale. Elle va plus loin. Fondée sur les personnes, elle re-

connaît le fait et le droit de la diversité des personnes. Aussi introduit-elle dans la notion de salaire la notion du besoin différencié.

Comme l'organisation de l'économie générale, l'organisation des salaires doit — en régime corporatif — permettre le plein développement des personnes, selon leurs aptitudes, leurs valeurs, leurs goûts et leurs désirs toujours variables de l'une à l'autre.

« Un compagnon », s'il en a la compétence, doit pouvoir y passer « maître » ; un « ouvrier », « chef », et ce passage ne doit requérir nul autre facteur que sa compétence. L'argent n'est pas la loi du commandement, mais bien la valeur des personnes. Les salaires donc, différenciés, doivent être accessibles. Le besoin d'un manœuvre n'est pas celui d'un ingénieur, le besoin d'un typographe n'est pas celui d'un imprimeur. Il suffit à la justice que, s'il en a la compétence et la valeur, le manœuvre puisse accéder à la fonction d'ingénieur, le typographe à celle d'imprimeur, et cela, sans que l'argent soit la condition de l'accession mais au contraire sa consolidation.

Cette prédominance de la fonction réelle sur l'argent, du travail sur la finance, de la personne sur l'état social, des métiers organisés sur la ploutocratie, renverse, en régime corporatif, la valeur et le sens même du salaire.

Il n'est pas seulement, comme en régime libéral, la nécessité, née des conditions implacables de la lutte économique, à laquelle il faut se soumettre pour « vivre ». Il n'est pas non plus, comme en régime marxiste, l'aumône légale par laquelle la société nourricière assure la subsistance de ses serviteurs, la sanction qu'elle donne à leur dévouement, l'allocation qu'elle consent pour rétribuer leurs offices.

En régime corporatif le salariat n'est pas l'état du travailleur. A son travail ne répond pas seulement cette distribution périodique de moyens de vivre qu'on nomme salaire. La société organisée tient compte, non seulement de son effort technique, mais de sa capacité, de son activité créatrice, de lui-même.

La propriété du métier d'une part, le moins corporatif d'une autre, le caractère constant de la profession qu'il s'agit de faire, tout cela permet au travailleur d'adhérer au régime du pur salariat qui crée les salaires.

Le salaire, en régime corporatif, est d'un tout, fraction d'un ensemble. Le contrat de travail ne consiste plus à échanger l'activité essentielle d'un homme contre de l'argent. D'autres garanties, permanentes, inaliénables sont fournies au travailleur. Parce que l'or n'est pas la fin de l'économie, le salaire n'est pas la fin du travail. Le métier devient un état, non une location ; une possession, non un échange. L'exercer ce n'est pas seulement participer à la finance, c'est participer à la vie tout entière et créatrice de la profession.

Le problème du salaire — et le corporatisme se situe, là encore, au delà du marxisme en intégrant ce qu'il y a d'humain en lui — n'est pas le problème principal de la vie sociale » (1).

En résumé, le salaire, basé jusqu'ici sur l'offre et la demande, doit être remplacé par le « juste salaire » qui doit être proportionnel :

1° Aux qualifications professionnelles du travailleur, différentes suivant la profession et le lieu d'emploi ;

2° A ses aptitudes personnelles (notamment, par exemple, son rendement, quand il s'agit de travail exécuté aux pièces, et des conditions particulières dans lesquelles le travail est exécuté) ;

3° à ses charges de famille.

En résolvant ainsi le problème du salaire, l'organisation corporative pourra, dès le retour à une économie normale, supprimer la condition prolétarienne, qui est, le Maréchal vient à nouveau de le préciser, le but ultime de la Charte du Travail.

INDOCHINE

(1) Thierry MAULNIER, J. M. MAXENCE, R. FRANCIS, 1934.





par J. LEMASSON

IL A majorité des habitants de l'Indochine, Français et Indochinois, se font une idée très fausse des ressources alimentaires que les eaux continentales de ce pays sont capables de nous fournir actuellement. Beaucoup, gardant le souvenir de récits de pêches quasi miraculeuses effectuées il y a trente ou quarante ans ou frappés du nombre de pêcheurs rencontrés le long des cours d'eau, au bord des mares ou des rizières inondées, s'imaginent que les eaux continentales indochinoises constituent un réservoir inépuisable, d'où l'on peut continuer à tirer, chaque année, comme par le passé, des quantités toujours aussi considérables de poissons, de crustacés ou de mollusques. Il n'en est malheureusement rien. Partout, les cours d'eau se dépeuplent. Les pêcheurs tonkinois des régions de Phu-ly et Nam-dinh ont vu depuis vingt ans le rendement de leur pêche diminuer de plus de 50 % ; un vieux colon de la région de Kompong-thom nous disait récemment qu'il ne prend à peu près plus de poissons dans la rivière voisine de sa maison où il faisait, il y a trente ans, des pêches particulièrement abondantes.

Il y a d'ailleurs un indice beaucoup plus certain du dépeuplement des cours d'eau que la diminution, souvent difficile à apprécier, de la quantité de poissons qu'ils contiennent : c'est la diminution de la taille moyenne des individus qui se manifeste actuellement en Indochine, chez presque toutes les espèces.

Quelles sont les causes de ce dépeuplement qui atteint, au Tonkin en particulier, des proportions alarmantes ? Elles sont de deux ordres ; les unes, les plus importantes, relèvent de l'évolution du pays qui a apporté un changement considérable dans les conditions d'existence de la population aquatique ; les autres résultent des conditions dans lesquelles la pêche se pratique.

Pour vivre et prospérer de façon convenable, il est indispensable aux poissons de disposer d'une nourriture suffisante, d'une part,

de lieux propices à la reproduction, d'autre part. Ces deux conditions sont étroitement liées : elles se trouvent remplies lorsque les poissons peuvent par le jeu des crues des cours d'eau gagner des terrains couverts d'une abondante végétation et lorsque les cours d'eau eux-mêmes possèdent sur leurs berges ou leur fond, un revêtement végétal suffisant. Non seulement la végétation est utile parce qu'elle sert à supporter les œufs de beaucoup d'espèces, mais encore elle crée des zones où la pullulation du menu plancton (1) se trouve grandement favorisée ; elle apporte un appoint de nourriture considérable grâce aux insectes et aux petits animaux qu'elle abrite, elle constitue un refuge pour les jeunes alevins. Ces conditions favorables d'existence, les poissons les trouvaient à peu près partout autrefois en Indochine ; il n'en est plus de même actuellement. L'aménagement hydraulique des deltas du Mékong et du Fleuve Rouge a diminué dans de grandes proportions au bénéfice des rizières, la surface des terrains incultes et constamment couverts de végétation, susceptibles d'être recouverts d'eau à l'époque des crues. En Cochinchine, la superficie cultivée en rizière est passée de 520.000 hectares en 1880 à 2.100.000 hectares actuellement. En Annam, elle a augmenté de 60 % depuis 1913. D'autre part, les travaux d'endiguement et de rectification de berges des cours d'eau vont à l'encontre des conditions qui permettent la pullulation du plancton et des alevins. Ces transformations indispensables par ailleurs sont donc la cause d'un dépeuplement particulièrement redoutable et efficace, parce qu'il se fait par le bas et par les jeunes.

Les conditions dans lesquelles la pêche se pratique ont également évolué de façon sensible et cette évolution, qui a agi dans un sens

(1) On désigne sous le nom de plancton les êtres le plus souvent microscopiques qui vivent en suspension dans l'eau.

éminemment défavorable aux poissons, est due surtout à l'accroissement considérable de la population et à l'utilisation de procédés de pêches autrefois inemployés.

On sait que la population de l'Indochine est passée de 16 millions d'habitants en 1906 à 23 millions en 1937. Cette augmentation est encore plus sensible dans certaines régions, comme le Delta du Fleuve Rouge, où elle a atteint 50 % en trente ans. Or, tout paysan annamite est en même temps pêcheur. Aidé de sa famille, il consacre les loisirs que lui laissent ses cultures, à récolter dans les eaux voisines de sa maison tout ce qui, poissons, crustacés, mollusques, peut être pour lui un complément de nourriture. On peut donc considérer que le nombre de pêcheurs s'est accru dans une proportion sensiblement analogue à celle de la population. La grande majorité des eaux est en quelque sorte tamisée par les innombrables engins de pêche utilisés, qui sont d'ailleurs en général fort ingénieux.

Certains modes de pêche étaient autrefois inconnus. Si les populations des régions montagneuses faisaient usage de stupéfiants végétaux employés d'ailleurs rarement et en général, seulement à l'occasion de certaines fêtes, elles ignoraient la pêche aux explosifs qui cause souvent sans grand profit des hécatombes terribles. Or, en 1935, dans les endroits les plus reculés de la haute région du Tonkin, nous n'avons pas rencontré un seul village où l'on ne connaisse parfaitement le moyen d'utiliser pour la pêche la dynamite ou la cheddite.

Enfin, les pêcheurs observaient autrefois certaines règles, résultat de la coutume et de l'expérience, dont l'application contribuait beaucoup à la protection des pontes et des jeunes alevins. Il n'en est malheureusement plus de même actuellement.

Les remèdes susceptibles de parer aux conséquences du dépeuplement dont nous venons d'exposer les causes, ne peuvent être que de deux ordres : ou bien supprimer ces causes ou atténuer leurs effets, ou bien compenser la diminution des ressources alimentaires ainsi occasionnée par la création ou l'augmentation d'autres ressources.

Les causes relevant de l'évolution du pays ne peuvent évidemment pas être supprimées. Elle existent dans tous les pays civilisés et sont la conséquence inévitable du développement économique. L'inconvénient qui en résulte étant de moindre importance pour le pays que les avantages qui y sont attachés, on ne peut songer à revenir en arrière. Tout au plus, peut-on essayer d'agir par des mesures inspirées de la situation particulière de chaque région ou de chaque cours d'eau : favoriser ou

conserver, par exemple, une abondante végétation aquatique dans les endroits où rien ne s'y oppose, ou dans les endroits où le bénéfice ainsi obtenu sera plus considérable que celui résultant de la suppression de cette végétation, restreindre les travaux de rectification ou d'endiguement des cours d'eaux aux seules parties où ils sont vraiment nécessaires, etc... C'est une mesure de ce genre qui a été prise en 1935 en faveur de la forêt inondée annuellement par le Grand Lac du Cambodge. Les travaux de l'Institut Océanographique ont montré, en effet, que la production énorme de ce lac était due à l'existence d'une superficie forestière de 7.000 kilomètres carrés, noyée chaque année aux hautes eaux et dans laquelle les poissons trouvent une nourriture et des facilités de croissance sans pareilles.

Malheureusement, des mesures de ce genre ne relèvent d'aucune sorte de réglementation générale ; elles nécessitent une connaissance approfondie de la situation de chaque région ou de chaque cours d'eau. Elles demandent des études longues et minutieuses (1), et il est à craindre que souvent la médiocrité des résultats ne compense pas le travail que leur obtention aura nécessité.

Les causes résultant des conditions dans lesquelles la pêche se pratique peuvent évidemment être supprimées ou atténuées, du moins en théorie, par l'établissement d'une réglementation. On peut, en effet, diminuer l'intensité de la pêche en l'interdisant pendant certaines époques de l'année, on peut prohiber certains engins ou certains procédés de pêche, on peut fixer des dimensions au-dessous desquelles les poissons ne peuvent pas être pêchés, on peut enfin créer des réserves de pêche, c'est-à-dire des portions de cours d'eau ou de lacs où la pêche est interdite et où les poissons peuvent trouver des conditions particulièrement favorables à la reproduction et à la croissance.

En Indochine il n'y a guère qu'au Cambodge où la plupart de ces mesures soient applicables dans la pratique. En effet, la pêche familiale n'y a qu'une importance relativement faible, la plus grande partie des produits de la pêche est séchée, exportée, et provient de pêcheries importantes et faciles à surveiller. On a donc pu sans difficultés établir et faire respecter une réglementation, qui comporte l'interdiction de la pêche, sauf de la pêche familiale, entre juin et octobre, la prohibition de certains procédés ou engins, et la création de réserves.

(1) Les conclusions de l'Institut Océanographique en ce qui concerne le Grand Lac du Cambodge sont le résultat de dix ans de travaux.

Au Tonkin, la pêche dans les eaux continentales a un caractère absolument opposé, elle est surtout familiale et ses produits sont tous consommés localement en général à l'état frais. Vouloir interdire la pêche en certaines saisons, c'est-à-dire supprimer à certaines époques le rôle primordial que joue le poisson dans l'alimentation du paysan aboutirait à créer une véritable révolution économique. En outre, comment arriver à l'observation stricte de cette interdiction, ou de celle concernant l'emploi de certains engins ? Quelle que soit l'ampleur d'une organisation de surveillance, il est peu probable que son action puisse être absolument efficace.

La Cochinchine se trouve placée dans une situation intermédiaire entre celle du Cambodge et celle du Tonkin, mais la pêche familiale y joue un rôle très important.

Quant à l'Annam, les conditions de la pêche en eaux douces y sont sensiblement les mêmes qu'au Tonkin.

Nous arrivons donc à cette conclusion peu

consolante que sauf au Cambodge, et dans une certaine mesure, en Cochinchine, il ne faut pas espérer pouvoir (sauf peut-être par la création de réserves de pêche) lutter de façon efficace contre le dépeuplement des eaux continentales, parce que la majorité des causes qui le provoquent sont justement le fait du développement économique que nous cherchons tous les jours à augmenter.

Il faut donc se rabattre, pour parer aux conséquences de ce dépeuplement, sur un remède d'un autre ordre consistant à essayer de tirer du domaine aquatique, par une meilleure utilisation des eaux closes et grâce aux techniques de la pisciculture, les produits que ce domaine ne fournit plus naturellement. Les eaux closes représentent en effet dans le milieu aquatique les étalles et les basses-cours du milieu terrestre. Elles peuvent être le siège d'une zootechnie particulière qui est la pisciculture où diverses espèces de poissons jouent un rôle semblable à celui du bétail domestique.

(A suivre.)



Le Maréchal a dit :

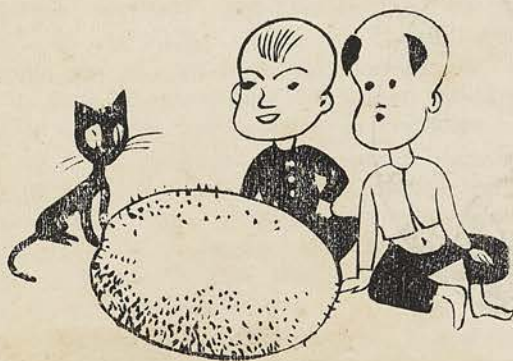
“ Le salut de la France est en nos mains, il est en vos mains ”.



Đa cóc mà bọc trứng gà,
Mở ra thơm ngát cả nhà muốn ăn.

*(Une peau de crapaud enveloppe un œuf de poule,
On l'ouvre, il embaume, toute la famille en veut manger.)*

Qu'est-ce que c'est ?



C'est le fruit du jacquier, dont l'écorce est rugueuse et comme couverte de verrues. Il répand une très forte odeur et les Annamites en sont très friands.

★★

Ngoài thì che tàu chuối khô,
Trong thì hai cái hồ nước chảy vân vân,
Từ quan cho đến dân ai cũng phải uống.

*(Recouvertes au dehors par deux feuilles sèches de bananiers de Chine,
Deux sources coulant goutte à goutte,
Où les grands comme les humbles doivent également s'abreuver.)*

Qu'est-ce que c'est ?



Les mamelles de la nourrice.

★★

Chân chẳng đến đất, cật chẳng đến trời,
Lơ lửng giữa trời mang một bị đá.

*(Ses pieds ne touchent pas la terre,
Son dos ne touche pas le ciel,
Il est suspendu dans l'espace et porte un sac de pierres.)*

Qu'est-ce que c'est ?

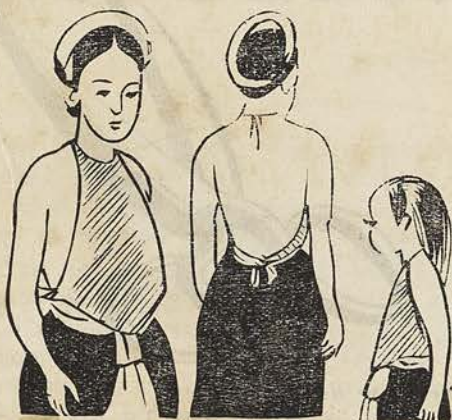


C'est la grenade.

Hình dung nó như con chấu-chàng,
Hai tay quàng cổ bà, hai chân quàng xuống lưng.

(Il ressemble à la grenouille,
De ses deux bras il entoure le cou des femmes,
De ses deux jambes il entoure la ceinture.)

Qu'est-ce que c'est ?



Le couvre-sein.

(Pourvu de quatre cordons, les deux cordons supérieurs se nouent autour du cou, les deux autres autour des reins.)

**

Bốn bề cỏ mọc sao sao

Qui gối đầu vào, kêu : ới mẹ ới.

(De quatre côtés l'herbe pousse drue,
Il est à genoux, donne un coup de poing et s'écrie :
Oh ! ma mère.)

Qui est-ce ?



C'est le pêcheur de crabes, accroupi dans la rizière et qui se laisse pincer par un crabe.

**

Sông tròn vành vạnh, nước đục lơ lơ,
Cỏ mọc trên bờ, thằng bé đứng chơi.

(Le fleuve est circulaire,
L'eau est trouble,
L'herbe pousse sur les bords,
Au milieu un enfant joue.)

Qu'est-ce que c'est ?



C'est l'œil.

**

Một mẹ ban đêm đẻ mấy trăm con,
Dạng mai chết hết chẳng còn được ai,
Thì xuất một ông lão thái lai,
Mắt như mắt quỷ,
Chẳng ai dám nhìn.

(Une mère pendant la nuit enfante des centaines de fils.

Au lever du jour, ils sont tous morts, et elle n'en produit plus.

Alors surgit un vieillard immortel

Dont le visage ressemble au diable et que personne n'ose regarder.)

Qu'est-ce que c'est ?



La lune, le soleil et les étoiles.

(La lune est la mère ; pendant la nuit, elle enfante d'innombrables étoiles qui, toutes, disparaissent au lever du jour. Alors apparaît le soleil dont le visage de feu flamboie comme celui du diable, et dont personne ne peut soutenir la vue.)

Có cây mà không có cành,
 Có hai thằng bé đầu dènh trên cây.
*(C'est un arbre sans branches,
 Sur lequel deux enfants se balancent.)*
 Qu'est-ce que c'est ?



C'est une tige de maïs à deux épis.

★★

Mình rồng đuôi phượng lê thê ;
 Mùa đông ấp trứng,
 Mùa hè nuôi con.
*(Le corps du dragon, la queue du phénix,
 L'hiver il couve ses œufs, l'été il nourrit ses enfants.)*
 Qu'est-ce que c'est ?



L'aréquier.

(Sa tige élancée est légèrement noueuse comme le corps du dragon, ses feuilles en panache comme la queue du phénix. Ses fruits se forment l'hiver au sein d'une enveloppe, et le régime fructifie pendant l'été.)

Bằng hai cái lá tre,
 Sum xoe đánh vật.
*(Deux feuilles de bambou
 Qui se battent ensemble.)*
 Qu'est-ce que c'est ?



Une paire de ciseaux.

★★

Chân trắng, mình đen, đội mũ hoa sen,
 Châu vua Thượng Đế.
*(Les pieds blancs et le corps noir,
 Portant un bonnet de fleurs de lotus,
 Il assiste l'Empereur.)*
 Qu'est-ce que c'est ?



La baguette d'encens.

(Quand on l'allume, la fumée blanche ressemble à une fleur de lotus, et on la place toujours devant les génies ou les tablettes impériales.)

(D'après DUMOUTIER.)



≡ L'électrification ≡ des chutes d'Ankroët

par R. PLANTÉ, Ingénieur des Ponts et Chaussées

“**L**’INDOCHINE » (1) a fait connaître à ses lecteurs quelques projets d’équipement hydroélectrique que le Gouvernement envisage de réaliser dans le Sud-Annam.

L’un de ces projets, celui d’Ankroët, intéresse tout particulièrement Dalat et le Langbrian. La maquette en était exposée à la Foire de Saigon, au stand des Grands Travaux. Les visiteurs ont pu, sur ce plan en relief, voir la disposition des ouvrages et saisir le principe de leur fonctionnement.

Nous nous proposons, dans cet article, de donner à ceux qui n’ont pu se rendre à la Foire de Saigon quelques renseignements sur l’usine hydroélectrique d’Ankroët, et de montrer comment les travaux entrepris pour l’équipement de ces chutes s’intègrent dans le plan d’aménagement de Dalat et de la province du Langbrian.

★ ★

L’usine hydroélectrique d’Ankroët n’est qu’une petite usine. La puissance installée ne dépassera sans doute jamais 3.000 kw. La première tranche ne prévoit même qu’une puissance de 730 kw. Et pourtant son équipement offre un grand intérêt. Pourquoi ? C’est que, pour la première fois en Indochine, le Gouvernement participe directement à la mobilisation de cette richesse nationale qu’est l’énergie des cours d’eau. Jusqu’à ce jour, quelques particuliers seuls ont utilisé l’énergie hydraulique. Les sociétés chargées d’assurer des services publics, comme les distributions d’électricité, ont toujours reculé devant l’importance des capitaux de premier investissement qu’exige l’aménagement d’une chute. Il ne faut pas oublier, en effet, qu’elles doivent rémunérer dès que possible leur capital social. Peu d’actionnaires verraient d’un bon œil réserver les dividendes pour leurs petits-fils. Les sociétés sont ainsi conduites à donner une importance excessive aux questions de trésorerie, dut-il même en résulter un surcroît des charges supportées par la collectivité pendant la durée de la concession.

L’Etat peut plus aisément engager dès l’abord, si le but en vaut la peine, de grosses dépenses, quitte à reporter par le moyen d’emprunts à long terme une part des charges sur la génération suivante appelée aussi à bénéficier des travaux. C’est ce que l’Indochine a compris.

La construction de l’usine d’Ankroët marque son premier pas dans une voie nouvelle et féconde : l’association des capitaux publics et privés pour cette fin d’intérêt général certain : la mise en valeur d’une richesse nationale. L’équipement de la petite chute d’Ankroët revêt ainsi un caractère symbolique et son intérêt s’en trouve accru.

★ ★

Le Dadung, à sa sortie des monts Langbrian, coule paisible parmi les vallonnements de Dankia, puis, au sortir de la plaine, s’engouffre dans un étroit défilé. Après la première chute, puissant à pic de 20 mètres, de légers rapides mènent vivement l’eau à la deuxième chute où elle rebondit en cascade, puis s’apaise dans une belle vasque de rochers : le Bain des Biches.

A cet endroit, la rivière est resserrée entre deux berges abruptes, hautes de plus de 200 mètres, semées de pins qui en font un cadre magnifique. C’est un paysage des plus caractéristiques du Langbrian. Il est réconfortant que l’utile s’unisse au beau ; qu’un si joli site puisse apporter à l’homme en même temps que la satisfaction d’un goût artiste, celle d’un de ses besoins.

Sur une longueur de 2 kilomètres, le lit du Dadung présente à Ankroët une dénivellation de 80 mètres. Sous cette hauteur, il suffit d’un débit de 1 m³ par seconde pour obtenir une puissance de 700 kw. qui dépasse largement les exigences du Dalat actuel. Or, le Dadung ne descend jamais au-dessous de 1 m³ 500 par seconde. Si l’on dérive 1 m³ dans les turbines de l’usine, les chutes auront de l’eau même à

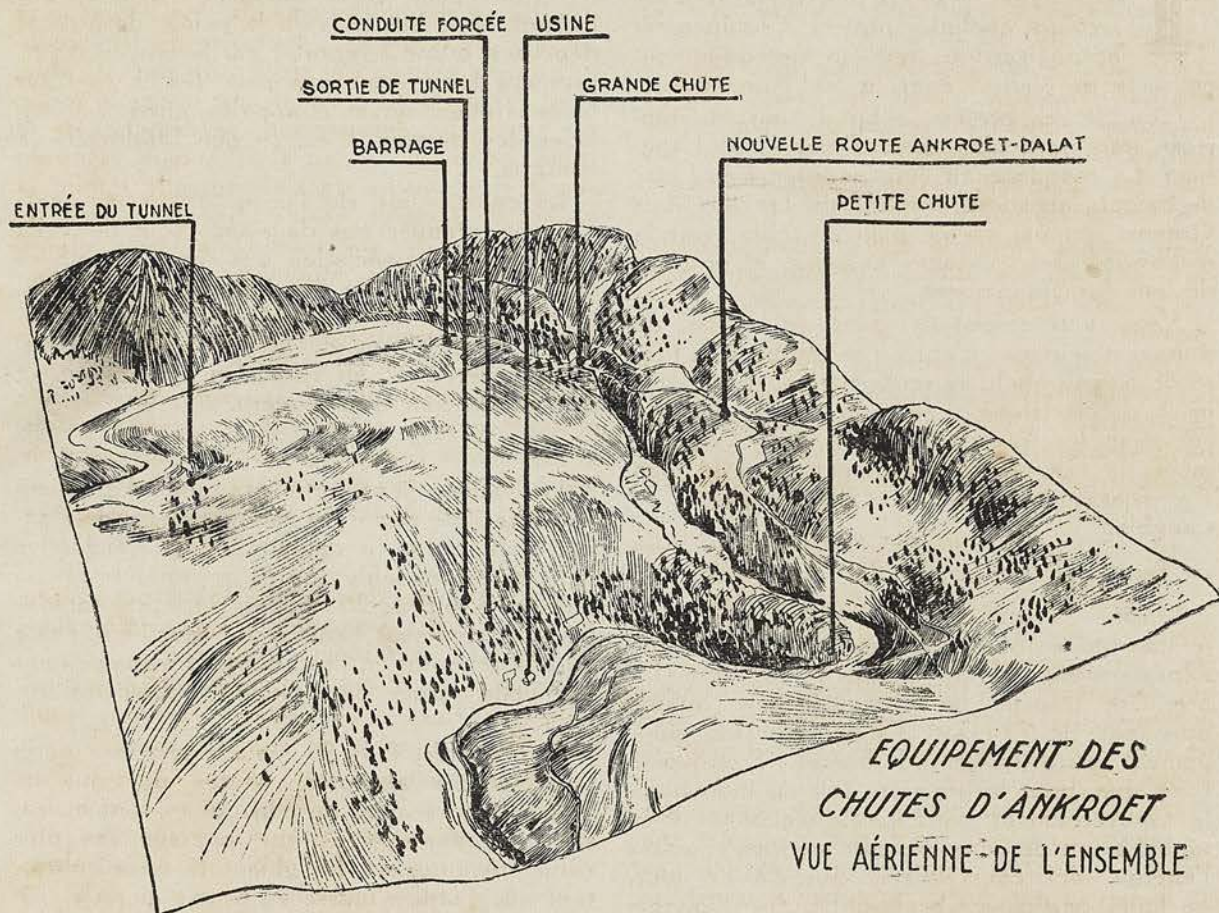
(1) Voir *Indochine* du 15 octobre 1942.

l'étiage, et le paysage gardera son caractère. C'est d'ailleurs surtout en eaux moyennes et hautes que les chutes sont belles. Et le Dadung roule, à ces époques, un si grand débit que le prélèvement d'un mètre cube ne modifiera pas l'aspect du torrent.

Ainsi, même le plus pointilleux désir de conserver un beau site naturel ne saurait s'opposer à ce que l'on fasse travailler la rivière.

★ ★

Voici le principe d'aménagement que l'on a en définitive retenu (voir vue aérienne).



Un barrage, construit juste avant la première chute, relève de 10 mètres le niveau des eaux de la rivière.

A un kilomètre en amont, un tunnel précédé de ses ouvrages de prise d'eau, s'ouvre sur la rive droite au flanc de la montagne. Long de 510 mètres il vient déboucher à l'aval de la deuxième chute, à 80 mètres plus haut que le lit du Dadung. C'est cette différence de niveau qu'utiliseront les turbines. Des conduites forcées amènent l'eau de la sortie du tunnel à l'usine construite au bord du Dadung. On transportera l'électricité produite par une ligne à haute

tension qui, d'Ankroët, gagnera le Pin-Thouard, pour rejoindre la centrale actuelle de Dalat.

On avait pensé tout d'abord, pour éviter le percement d'un tunnel, travail toujours délicat et lourd d'imprévu, à établir le canal d'amenée à ciel ouvert en suivant depuis le barrage le flanc rive droite de la vallée. Mais la rivière entre le barrage et l'usine fait un tel détour que la longueur du canal eut atteint 2 kilomètres. Il devait traverser de nombreux éboulis où sa solidité serait toujours demeurée précaire. L'économie n'eut été qu'appar-

rente. On s'est résolu à aborder de front la difficulté et à passer en tunnel.

Cette solution ménage d'ailleurs pleinement l'avenir. Lors des extensions successives de l'usine, on sera conduit à exhausser le barrage ; le tunnel fonctionnant en conduite forcée assurera toujours le débit demandé, et permettra d'utiliser toute la dénivellation entre la réserve et l'usine.

Voici les caractéristiques principales des ouvrages :

Le barrage, de 12 mètres de haut et de 8 mètres de large à la base, est du type dit « dé-

versoir », c'est-à-dire que les crues qui peuvent atteindre 400 m³ par seconde s'évacueront par-dessus sa crête.

Long de 150 mètres, il dessine un arc de circonférence. Le volume des maçonneries est de 7.000 m³. Le poids de l'ouvrage atteint 15.000 tonnes.

Le matériau adopté est la maçonnerie de moellons. D'abord parce qu'il est plus résistant et plus durable que les autres, mais surtout parce que, moins coûteux, il est cependant d'aspect bien plus agréable. On trouve sur le chantier même de très beaux bancs de granits où il sera facile d'ouvrir des carrières.

Le barrage crée un lac long de 3 kilomètres qui permettra, lorsque les besoins de Dalat auront grandi, de produire, même en saison sèche, une puissance de 1.200 kw., soit trois fois celle que le Dalat actuel demande aux heures de pointe.

Le tunnel, long de 510 mètres, est situé dans des schistes altérés aux multiples fissures. ce qui obligera à le revêtir sur toute son étendue.

Pour plus de sécurité on injectera à l'air comprimé derrière la voûte en béton, suivant la technique la plus moderne, un lait de ciment destiné à boucher les fissures et à reconstituer un rocher solide sur plusieurs mètres d'épaisseur.

La section d'écoulement dépasse 2 m². Elle est suffisante pour les extensions envisagées.

Le percement est commencé depuis cinq mois, et près de la moitié du tunnel est creusée. Des compresseurs viennent d'être installés qui actionnent des perforatrices mécaniques ; la vitesse d'avancement va doubler et le mois de mai verra sans doute la fin du travail de mine.

L'attaque a commencé par les deux bouts. Ce n'est pas chose facile que d'amener machine à vapeur et compresseur à la tête aval du tunnel. Il faut les démonter et recourir aux treuils pour en hisser les éléments au flanc des coteaux abrupts ; c'est un vrai travail de patience dont on est sur le point de venir à bout.

Le bâtiment de l'usine, construit en granit, abritera deux groupes turbo-alternateurs de 500 CV. chacun. Il est disposé de telle sorte qu'on puisse facilement l'agrandir quand le besoin s'en fera sentir.

Les conduites forcées, les turbines, les alternateurs et l'appareillage de l'usine proviennent de l'usine de Bao-lac, installée naguère dans le Haut Tonkin sur une exploitation aurifère, et qui a cessé de fonctionner depuis plusieurs années déjà. C'est une façon d'utiliser un matériel sans emploi qui libérera, pour d'autres usages, une partie des moteurs thermiques de la centrale de Dalat.

La ligne haute tension à 15.000 volts, longue de 12 kilomètres, suivra la nouvelle route Dalat-Ankroët. Le poids des conducteurs en cuivre atteint 8 tonnes. Les fils et les câbles seront fabriqués en Indochine, dans des usines récemment mises au point sous la direction du Service des Mines et de l'Industrie.

Aujourd'hui, pour aller à Ankroët on part de la ferme de Dankia, et l'on suit une piste en terre aménagée par le Service des Travaux Publics au début des travaux. Mais lorsque le barrage sera construit, les eaux du lac recouvriront cette piste qui deviendra impraticable. Pour relier l'usine à Dalat, une nouvelle route, en cours de construction, se détache de la route Dalat-Dankia au Pin-Thouard. Restant sur la rive gauche du Dadung, elle rejoint la rivière en face de l'usine. Elle raccourcit de 8 kilomètres le parcours Dalat-Usine d'Ankroët qui, sans elle, atteindrait 20 kilomètres.

La dépense totale sera de 1.700.000 piastres environ, dont 1.200.000 piastres pour les travaux de Génie civil.

Les travaux : tunnel, barrage, usine, route d'accès, ont été confiés, après appel d'offres, à la Société Française d'Entreprises de Dragages et de Travaux Publics. Commencés en octobre 1942, ils seront achevés en mars 1944.

★ ★

L'équipement des chutes d'Ankroët présente de multiples avantages, les uns immédiats, les autres à plus longue échéance.

Nous avons dit que la construction des usines hydroélectriques exigeait, en une seule fois l'investissement de capitaux élevés.

Il faut remarquer tout de suite que si c'est d'ordinaire un inconvénient, ce n'est pas toujours une mauvaise affaire ; ce peut en être une bonne lorsque les prix sont à la hausse, et c'est le cas aujourd'hui.

Mais si les frais de premier établissement sont élevés, les dépenses d'exploitation et d'entretien sont bien plus faibles que pour une usine thermique. Si l'on envisage une assez longue période, une cinquantaine d'années par exemple, le prix de revient moyen du courant hydroélectrique d'Ankroët sera sans doute plus bas que celui du courant d'origine thermique produit dans les meilleures conditions.

Je dis dans les meilleures conditions, et ce ne sont certes pas celles d'aujourd'hui, car l'usine de Dalat équipée de moteurs Diesel consomme, au lieu de mazout importé — de-

venu introuvable en Indochine — des huiles locales de remplacement d'un prix dix fois plus élevé.

Ainsi, la mise en route de l'usine d'Ankroët permettrait de maintenir sans inconvénient le prix de vente du courant aux environs de ce qu'il était en 1940.

Mais cet équipement offre pour Dalat d'autres avantages que celui d'éviter une augmentation momentanée du prix de l'électricité.

Une usine, équipée pour faire face aux pointes de la demande, fonctionne à marche réduite pendant une bonne partie de la journée. Avec une usine thermique, si, pour mieux utiliser le matériel, on veut tourner aux heures creuses, il faut consentir une dépense supplémentaire de combustible sensiblement proportionnelle à la quantité d'énergie produite, ce qui maintient à une valeur assez élevée le prix du kilowatt-heure en plus. Il n'en va pas ainsi avec une usine hydroélectrique où l'eau, qui coule pendant les heures creuses, serait perdue si elle n'actionnait pas les turbines. Le prix du kilowatt-heure en plus ne représente alors que l'usure supplémentaire des machines, qui tournent au lieu de rester immobiles, et les frais de graissage. Ils sont extrêmement faibles. On conçoit donc qu'avec une usine hydroélectrique on puisse, aux heures creuses, distribuer du courant à des prix très bas. En réservant cette énergie à certains usages bien choisis, on peut favoriser des industries utiles à tous.

A Dalat, il est facile, d'ores et déjà, d'imaginer des utilisations d'énergie à bon marché dont chacun bénéficierait plus ou moins directement :

Avec de l'énergie à bon marché, on peut faire de l'irrigation par pompage, étendre les cultures et les pâturages sur le plateau du Camly par exemple, favoriser ainsi l'élevage et ravitailler la ville en lait, beurre et produits maraîchers ;

A Dalat, la main-d'œuvre est rare et coûteuse. Avec de l'électricité à bon marché, on

peut installer des scieries mécaniques, des briqueteries, des concasseurs, et apporter ainsi une aide efficace à l'industrie du bâtiment qui rencontre au Langbian beaucoup de difficultés ;

Avec de l'énergie à bon marché on peut utiliser l'électricité pour la traction, sur la voie ferrée d'accès à Dalat et en ville. L'électrification de la crémaillère exige sans doute plus de puissance que n'en peut fournir l'usine d'Ankroët, on demandera le supplément à la chute de Bellevue-Krongpha. Par contre, Ankroët pourrait sans difficulté alimenter, à longueur de journée, une vingtaine de véhicules électriques urbains, des autobus pour les voyageurs, des camions pour les matériaux. Dalat est long ; il grandira encore ; ceux qui ne possèdent pas d'automobile personnelle seront heureux de voir un jour se créer un service d'autobus.

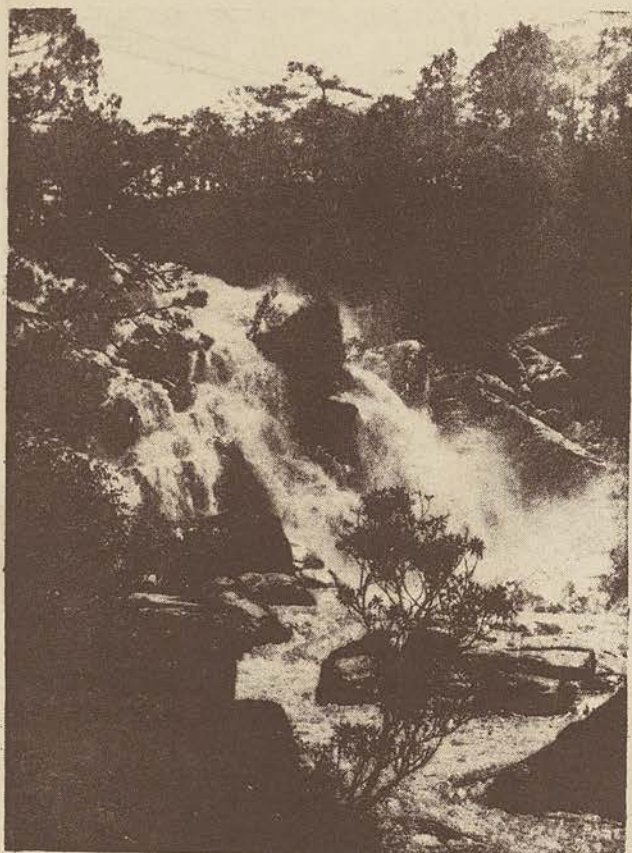
Chacun surtout verrait avec plaisir disparaître de Dalat, ville de luxe et de repos, ces camions à essence, mazout ou gazogène, si bruyants et dont les gaz empuantissent l'air.

C'est un avantage sur lequel il est superflu d'insister. Déjà dans les grandes métropoles d'Europe et d'Amérique, pour les transports du matin : distribution du lait et du courrier, nettoyage des rues, les camions ordinaires sont proscrits. L'automobile électrique ménage aux citadins un réveil paisible.

★ ★

On voit, par ce rapide exposé, tout le bénéfice que retirera Dalat de l'électrification d'Ankroët : avantage de ne plus dépendre, pour la lumière et l'énergie, d'événements sur lesquels on ne peut rien ; possibilité d'employer, au mieux de l'intérêt de tous, une grande quantité d'énergie à bon marché. Ce n'est pas tout. Le lac d'Ankroët prêterait son charme au site sans rien lui enlever de sa noblesse. Il attirerait les jeunes épris de canotage. On s'y rendra d'autant plus volontiers que l'accès par la route empierrée sera possible en toute saison.

ANKROËT



ZONE TOURISTIQUE
STATION DE REPOS
CENTRE D'ÉLEVAGE
= ET DE CULTURE =

par
A. BERJOAN

Résident-Maire
de Dalat



ANKROËT

← La grande chute. ↓

L'IMPORTANCE et l'intérêt de cette nouvelle route doivent être soulignés. Elle place la région d'Ankroët à douze kilomètres du centre de Dalat. Ainsi toute cette vallée du Dadung, considérée jusqu'ici comme un lieu d'excursion pittoresque mais lointain, va s'intégrer dans notre Station et en devenir l'un des plus beaux ornements. Les sites de cette vallée sont d'un charme captivant. Les mamelons très verts, où des groupes de pins jettent une tâche sombre, enserrent la rivière capricieuse, qui de cascade en cascade s'ouvre un chemin vers l'ouest. Il est difficile d'exprimer l'harmonie de ces paysages, qui peuvent être comparés aux sites les plus pittoresques de nos montagnes des Alpes ou des Pyrénées. La route nouvelle va ainsi permettre de « déblo-



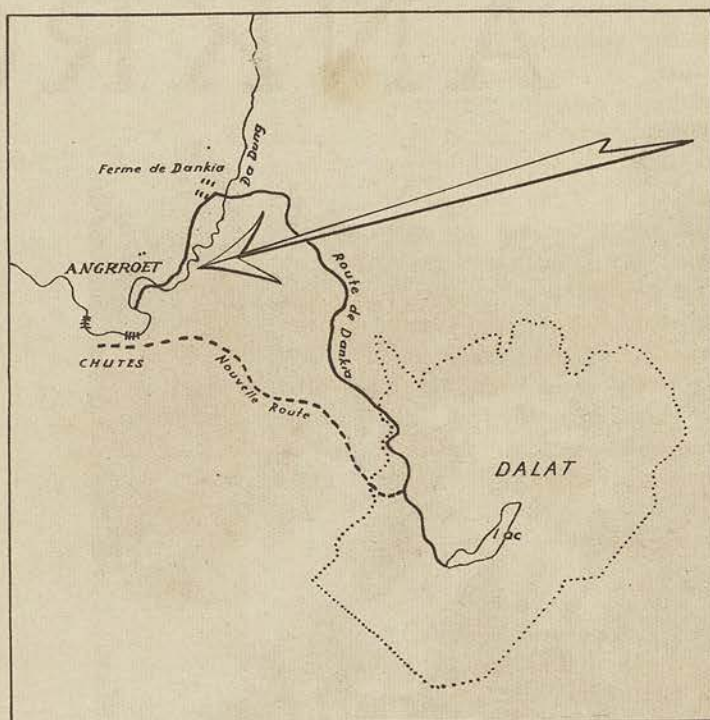
quer » toute cette vallée, si riche de possibilités touristiques, et qui offre par ailleurs un vaste champ d'activité, pour l'élevage et la production maraîchère.

★ ★

Tout est réuni autour d'Ankroët pour y permettre l'installation d'une cité de repos et d'altitude. Elle s'établira tout naturellement autour du nouveau lac et des chutes. De ravissants chalets d'un style rustique, quelques hôtels évoquant nos auberges de montagne, pourront s'y édifier. L'eau et l'électricité seront sur place et d'une distribution facile. Plus qu'à Dalat, qui déjà prend l'aspect d'une ville active, ceux qui sont épris de calme, de silence et de rêverie trouveront là leur lieu d'élection. Les longues promenades sur les pistes moïs, allant vers Yeng-Glé, le Benom Da Tren, s'ouvriront devant eux. Le lac d'Ankroët permettra aux fervents des joies de l'eau, de se livrer à la natation, au canotage et même au sport si attachant de la voile. Si Dalat va bientôt voir sur son lac un peu réduit évoluer des dinghies, que dire des facilités que le grand lac d'Ankroët sera en mesure de leur offrir ?

★ ★

A côté de tout cela, les vastes croupes her-

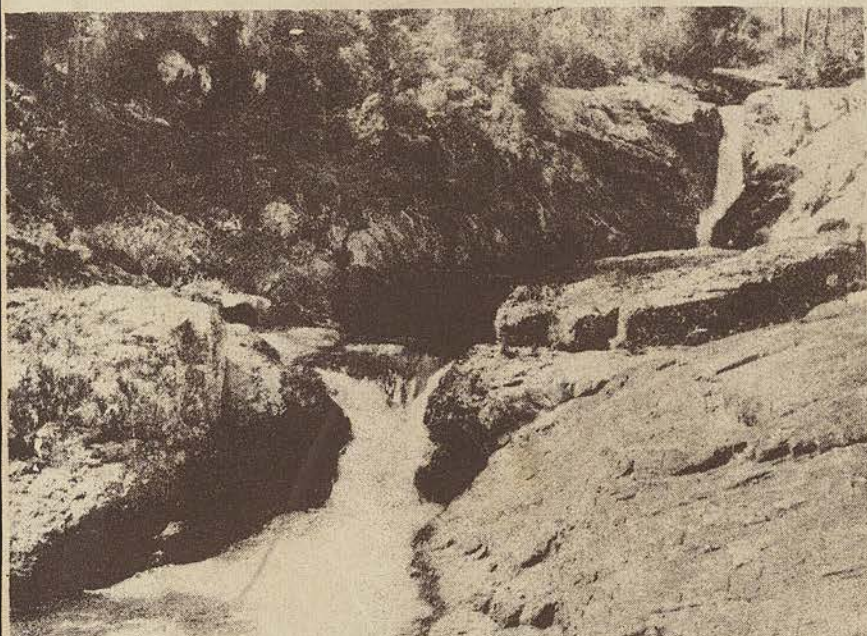


beuses paraissent offrir pour de nombreux troupeaux des pacages naturels, les bas-fonds, presque toujours bien irrigués, semblent n'attendre que les soins diligents de l'homme pour fournir en abondance légumes et fruits. Le plan d'aménagement de Dalat n'a-t-il pas placé le territoire d'Ankroët dans une zone d'élevage et de culture ?

Il en est bien ainsi, mais il faut se garder ici d'un optimisme paresseux. Le sol des mamelons brûlé par la pratique séculaire des « rây », est infertile et, au lieu de pâturages, il n'y pousse que du « tranh ». La terre des bas-fonds, n'est point naturellement fertile, elle est acide et réclame d'être abondamment amendée et fumée.

Aux conditions favorables de la nature, nos cultivateurs, nos colons devront apporter, comme ils l'ont dispensée ailleurs, la contribution d'un labeur acharné pour faire d'Ankroët la terre d'élevage et de culture qu'elle doit être.

L'Autorité envisage l'installation, d'une part, de concessions de moyenne importance où l'on se livrerait aux élevages de qualité avec du bétail importé, et aux cul-

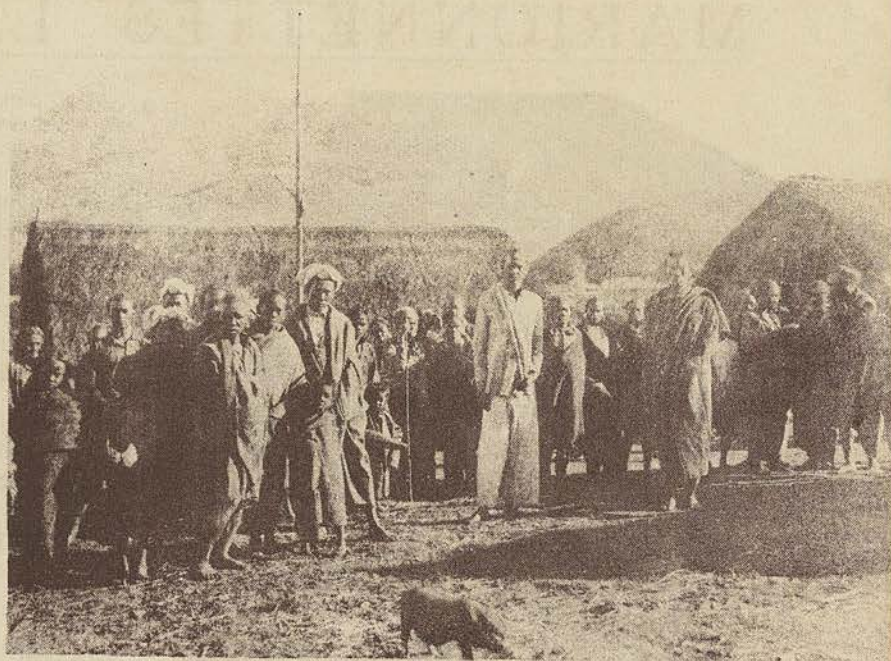


Ankroët. — Le Bain des Biches.
En face : La petite chute.

tures riches, et, d'autre part, d'une petite colonisation annamite pratiquant les élevages rustiques et les cultures de consommation courante. Une extension de la Coopérative agricole facilitera aux uns et aux autres la mise en marche et l'exploitation de leur domaine. Il semble que l'on puisse escompter de bons résultats en matière de production laitière, de viande de boucherie, d'élevage des porcins, de cultures maraîchères et fruitières. A cela, il faut ajouter l'élevage du mouton qui doit naturellement y prospérer comme il l'a fait à Dangkia et permettrait une production intéressante de laine.

* * *

Tirée de son sommeil, Ankroët va s'ouvrir à la vie, au travail et à la peine des hommes. Elle ne sera point la perle la moins belle, du joyau dont le Gouvernement français a doté l'Indochine en créant, développant et harmonisant Dalat.



Village moi.

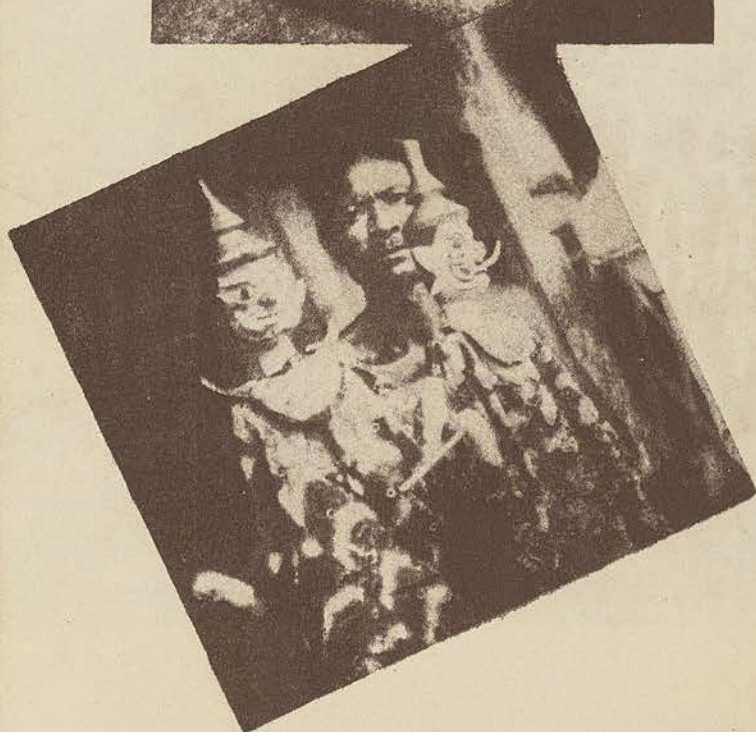
La région d'Angkröët.

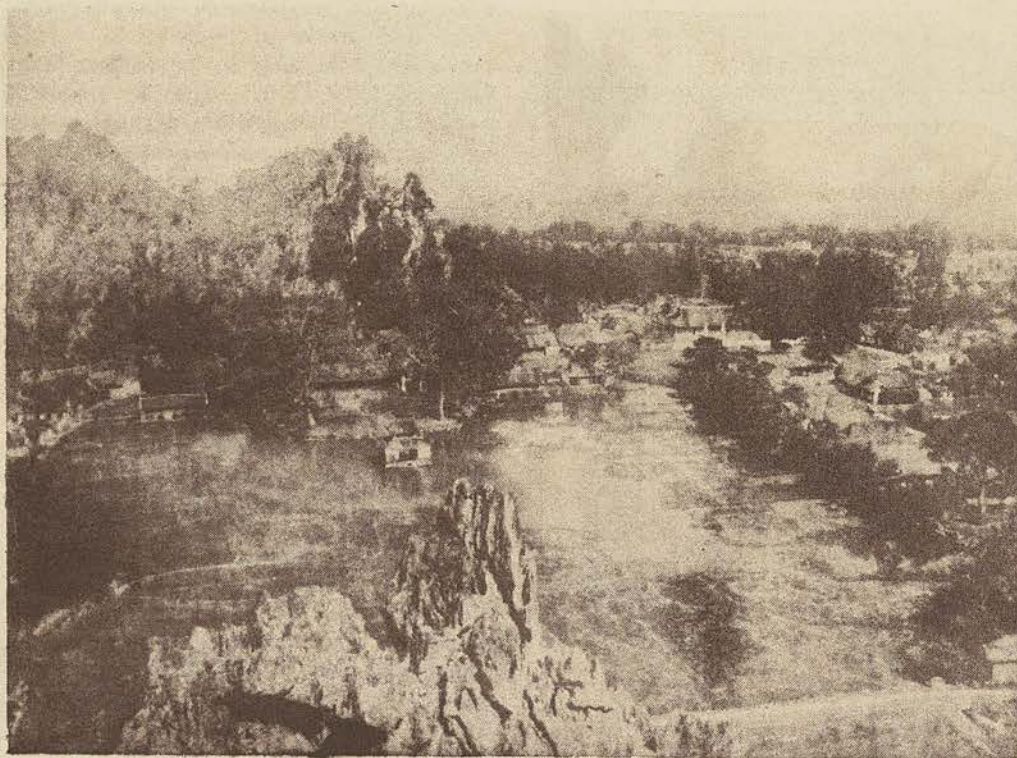


MARIONNETTES LAOTIENNES

M. R. Serène a bien voulu nous autoriser à publier ces notes extraites d'un carnet de route rédigé au cours d'un voyage à Luang-Prabang. Ces photographies inédites ont d'autant plus d'intérêt que le bonze laotien ferait beaucoup de difficultés pour ouvrir la malle qui contient ces marionnettes rarissimes.

« Il y a des marionnettes dans un village, plus exactement un quartier de la ville ; c'est un pêcheur qui en a sculpté les têtes, c'est lui et sa famille, ses amis qui, au jour de fête, les animent, mais la garde en est confiée à une pagode : peut-on garder chez soi ces figures de princes et de princesses, de servantes et de bonze ? Et ne faut-il pas ranger le sacré avec le sacré ! Les bonzes de la pagode m'ouvrent la malle, où sont rangées les têtes, celle où sont pliés — avec les mains sculptées cousues au bout des manches — les costumes ; le Monstre, qu'on est allé chercher, les habille. La tête sculptée est enfoncée sur un bambou creux (50 à 60 centimètres de long) qui donne sa hauteur au personnage, et porte en haut une planchette transversale, les épaules, qui soutiennent le costume. Il faut au moins un monstre par marionnette. Les représentations ont lieu dans la cour de la pagode ; on joue des passages de romans, chevaleresques dont les personnages sont familiers au public. Ainsi se maintient vivant le fond culturel traditionnel. Le chef des bonzes a connu Pavie et me raconte que les Laotiens furent frappés de l'intérêt que Pavie portait à cette manifestation si profondément personnelle, et traditionnelle d'eux-mêmes ; et peut-être devons-nous à Pavie de retrouver encore aujourd'hui vivant à Luang-prabang cet art populaire que trop considèrent comme mineur. C'est la force d'un geste de compréhension profonde. »





Vue d'ensemble du Chùa Thầy.

FÊTES ET PÈLERINAGES AU TONKIN

LA FÊTE DE LA PAGODE DITE "CHÙA THẦY"

(Province de Sontay)

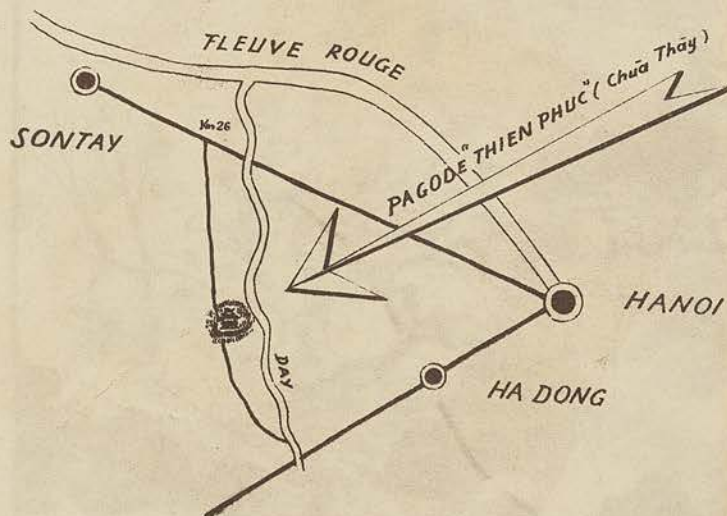
par NGUYEN HUU THUC

DANS le but de rompre la monotonie des immenses étendues de rizières du delta tonkinois, la nature a créé une série merveilleuse de récifs calcaires qui bordent la rive droite du Sông Đáy, sur le territoire des deux cantons de Hoàng-xá et Lat-sài, phu de Quốc-oai, province de Sontay. Le plus grand d'entre eux se trouve au village de Thụy-khê. Il a une superficie d'environ cinq mâu et une hauteur approchant trois cents mètres. C'est là qu'existent les pagodes bouddhiques désignées communément sous le nom de Chùa Thầy. On y adore le bonze Tu-Lô, dit Tu-Dao-Hanh, qui a accompli pendant sa vie de nombreux prodiges.

La montagne porte deux noms : Núi Phât-Tich (Montagne des Traces du Bouddha) et plus vulgairement Núi Sài-Son (Montagne des Branchages). Le premier nom est dû à ce que ses grottes avaient servi de refuge de méditation au Saint Bonze qui vécut au début du XII^e siècle et qui a laissé dans la grotte du sommet de la montagne des traces encore visibles. Le nom vulgaire doit son origine, d'après la tradition, à ce que le cadavre du Saint Bonze, conservé intact du XII^e au

XIV^e siècle, fut incinéré sur le bûcher par les gouverneurs chinois des Minh au début du XV^e siècle.

Cette montagne possède du sommet à ses pieds un groupe de trois pagodes :





Le clocher.

- 1° Le Chùa Cao (pagode du sommet) ;
- 2° Le Chùa Một Mái (pagode à l'unique pan de toit) ;
- 3° Le Chùa Cả (pagode principale).

La pagode principale est encore appelée Chùa Thiên-Phúc (Pagode du Bonheur céleste). Elle fut fondée au XI^e siècle et est actuellement classée comme monument historique par l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Devant elle s'étend un terrain plat qui donne sur une mare affectant la forme d'un crabe. A ses côtés existent deux ponts des Fées (Tiên kiều) dont l'un, à droite, conduit à la pagode du sommet, tandis que l'autre, à gauche, doit simplement son existence au respect de la symétrie (voir photographie).

Derrière la pagode principale, un chemin conduit à la pagode Một-Mái. Ce nom est dû

La Pagode principale.



à ce qu'elle ne possède qu'une pente de toit construite contre un rocher. A une petite distance de cette pagode, se trouve la grotte du Génie (Hang Thân), dont l'entrée a été aménagée. Elle était connue depuis longtemps par les habitants du pays mais n'était encore visitée par personne et le véritable explorateur, M. Allemand, ex-Résident de France à Sơn-tây, avait pu arriver jusqu'au fond et avait fait apporter à l'Ecole Française d'Extrême-Orient quelques débris de poterie, un ciseau en fer, une sapèque datée du XII^e siècle et un crâne humain, en signalant encore l'existence de nombreux ossements humains.

Après la grotte du Génie, le touriste qui contourne la colline arrive enfin à la pagode du sommet. De là, il découvrira un paysage ravissant constitué par des étendues immenses de rizières avec leurs îlots de verdure, c'est-à-dire les villages. En regardant vers le bas de la colline, il remarquera la justesse de la comparaison à un crabe de la mare qui s'étend devant la pagode principale. En dehors de la pagode du sommet, il pourra encore visiter : le refuge de méditation bouddhique du Saint Bonze (núi nhập dinh), la Mer des parfums (hương hải), vasque contenant de l'eau limpide qui rafraîchit les assoiffés, la grotte de la Délivrance (hang Thanh hóa) où se trouvent encore les empreintes de main, de pied et de front du Saint Bonze ; ce sont des traces qui rendent la pagode célèbre ; enfin le Marché céleste (chợ giời), représenté par une grosse pierre aplatie et lisse où, dit-on, étaient descendues de temps à autre des fées splendides qui se divertissaient au jeu d'échecs (đánh cờ).

Pour les touristes venant de Hanoi, leur voiture arrivée au km. 26 de la Route Coloniale Hanoi-Sontay, prendra la digue rive droite du Day et arrivera jusqu'au pied du mont Sài-Sơn après avoir franchi la porte d'entrée du village de Thụy-khê.

La fête du Chùa Thầy est organisée chaque année par les quatre villages de Thụy-khê, Daphúc, Sài-khê et Khanh-tân (dépendant du canton de Lât-sài). Elle commence le 5^e jour du 3^e mois lunaire pour finir le



Le pagodon.

Jeune Tonkinoise



7^e jour (le 11 avril cette année). Le 5, on procède à la toilette minutieuse de la statue du Saint Bonze. Le 6, les quatre villages organisateurs apportent en grande pompe leurs offrandes constituées par des pains de riz (bánh giầy) et des bananes, de leur dinh à la pagode commune. Le 7, jour principal de la fête, les quatre villages, par une grande procession, procèdent au voyage de la tablette sacrée (bài-vì) du Saint Bonze, de la pagode commune au pagodon Quan-Thanh du village de Khanh-tân, et vice versa.

C'est une fête assez populaire pour être passée dans un proverbe annamite :

« Nhớ ngày mừng bảy tháng ba,
Trở vào hội Láng, trở ra hội
[Thầy. »

[Pèlerins, souvenez-vous du 7^e jour du 3^e mois lunaire. Après avoir assisté à la fête du village de Láng (Hà-đông), vous devrez vous rendre également à la pagode de Thầy (Son-tay).]

Le dernier jour de la fête est le plus animé. Les habitants viennent de tous les coins de la province et des provinces voisines pour assister à la grande procession de la tablette sacrée du Saint Bonze. C'est une véritable exposition de toutes sortes de vêtements, c'est un bourdonnement continu du matin au soir. Les vieilles femmes, s'appuyant sur leurs bâtons, se rendent aux différentes pagodes tout en psalmodiant et en comptant du doigt leur collier de grains. Les jeunes gens, plus alertes, remplissent toutes les montées et les descentes de la colline au bas de laquelle, le spectateur peut aisément remarquer l'existence d'un magnifique ruban mouvant et multicolore. La grande affluence des gens a été encore l'occasion d'un échange de propos galants entre jeunes garçons et jeunes filles, et les deux vers suivants disent leur attachement à la fête annuelle au mont Sàì-Son :

« Gái chùa chồng tìm hang Các-
[Cổ,
Giai chùa vợ nhớ hội Chùa
[Thầy. »

(Tous les ans, les jeunes filles non encore mariées cherchent à voir la grotte Các-Cổ (autre nom de la grotte du Gé-



Jeunes Tonkinoises se rendant au pèlerinage de Chùa Thầy.

nie), tandis que les jeunes garçons célibataires ne cessent de songer à la date de la fête du Chùa Thầy.)



Jeunes Tonkinoises au pèlerinage de Chùa Thầy.



le pagodon.

une Tonkinoise.



LA NOUVELLE ÉGLISE DU CAP ST-JACQUES



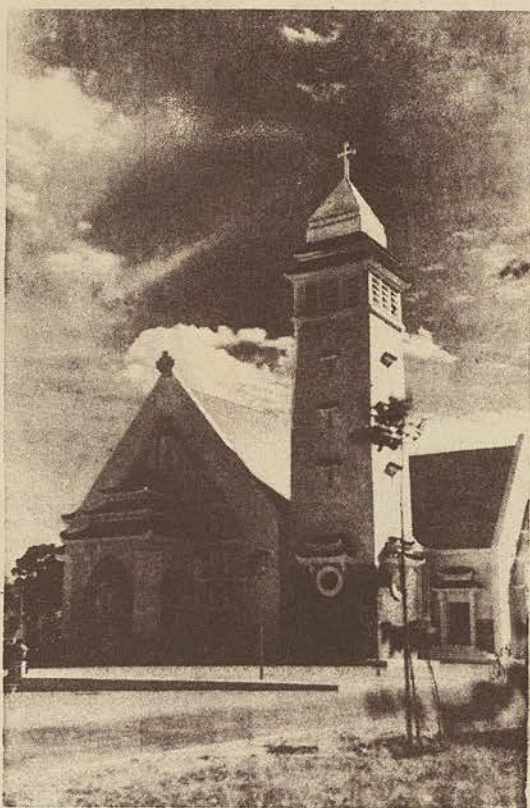
CONÇUE et menée avec beaucoup de talent, la construction de cette église fait époque dans les annales, non seulement de la cité, mais encore du pays. C'est pour marquer ce fait que l'Amiral Decoux, attentif à souligner les événements importants de la vie de l'Union Indochinoise, avait exprimé le désir d'en présider la consécration (décembre 1942).

Délibérément, l'architecture moderne y adopte des motifs décoratifs d'inspiration locale. Le gros œuvre respecte les canons classiques. Mais les façades principale et latérale, au lieu des verrières habituelles, portent des claustras dessinés avec élégance, tandis que la nef et le chœur s'éclairent de grandes baies de verres de couleur heureusement agencés. Les lignes intérieures sont nettes, simples ; l'ensemble lumineux, invite au recueillement.

A l'extérieur, le clocher, carré comme la tour qui flanque la nef à l'opposé, le porche et les entrées latérales surtout, sont coiffés et garnis de toits de tuiles vertes, de dessin traditionnel annamite. Surprenants, de prime abord, ces détails s'intègrent harmonieusement dans la masse de l'édifice et accusent un style nouveau dans le domaine de l'art religieux. Le regard en perçoit l'équilibre, l'heureuse disposition, le bel et majestueux ensemble. Hardiesse, certes, mais que consacre le succès.

★★

Les monuments disent, pour une part, l'histoire des peuples. L'âme des sociétés s'exprime dans la pierre. Le Moyen âge européen a lancé vers le ciel les flèches de ses cathédrales, et les constructions de la Monarchie française apparaissent comme des merveilles



L'église du Cap Saint-Jacques.
(Photo L. YOUNG)

par X.

de goût, d'ordre et de raison, reflets d'une société forte et cultivée.

A travers les âges, l'expression change comme les sociétés, mais les formes traduisent l'âme collective du moment. Figée dans son immobilité confucéenne, la Chine conserve à travers les siècles ses mêmes motifs architecturaux du bois et de la pierre.

En ce pays d'Annam, que les conquêtes étendirent de la porte de Nam-Quan aux rives du Mékong, les pagodes aux toits de tuiles bleues cîmées de chimères, identiques, à quelques détails près, sous le crachin tonkinois comme sur les rives paisibles du Grand Fleuve, traduisent l'unité

de l'âme annamite forgée par des siècles de confucianisme, mais aussi, peut-être, sa fixité. Seuls les bois sculptés y accordent à l'imagination quelque liberté.

★★

Est-ce timidité devant cette permanence des formes ? Les bâtiments édifiés depuis l'arrivée des Français n'empruntent guère au style local.

Au Maroc, un maréchal Lyautey, faisant l'histoire, impose aux arts, dès l'abord, la réalité franco-marocaine qu'il veut affirmer. En Indochine, si l'art annamite emprunte à l'Occident, l'architecture française reste fermée à l'Orient.

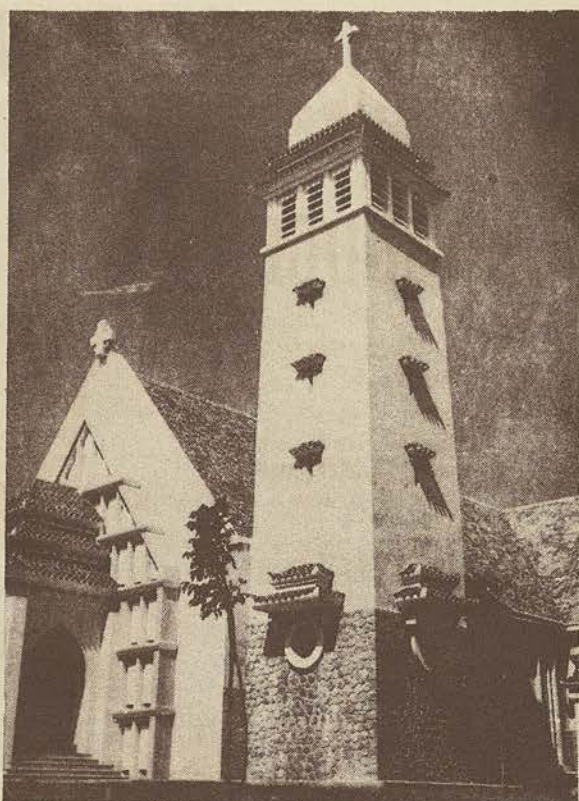
★★

Française de cœur, comme elle en a témoigné dans son émouvante et filiale fidélité, l'Indochine ne s'était pas encore exprimée par une architecture propre.

Au premier rang des réalités que libère la Révolution Nationale, se situe aujourd'hui une Indochine profondément marquée par le génie français, par la culture française. L'action vigoureuse et résolue d'un chef avisé ne pouvait que la faire apparaître immédiatement, dans toute sa puissance de devenir. Les arts comme les constructions l'expriment également. Un style mariant les traditions confrontées tend à traduire cette Indochine française.

Après quelques timides essais, comme l'église du Cap Saint-Jacques, l'Exposition de Saigon en a fourni l'éclatante preuve et a montré aux yeux éblouis, même des plus avertis, les possibilités d'un grand pays fécondé dans tous les domaines par la pensée française.

Une architecture est née. Si elle balbutie encore, nul doute qu'elle ne s'affirme très vite vigoureusement. Certains motifs de l'Exposition de Saigon en ont porté l'irréfutable témoignage, comme ils ont réalisé d'emblée une admirable et harmonieuse beauté de ses formes.



Le clocher. —>



L'ÉGLISE
DU CAP ST - JACQUES

Vue de face.

LA MODERNISATION DU PALAIS ROYAL DU CAMBODGE



La Décoration intérieure
est due à
MM. BAUDRY & PIERRE



Salon des Audiences.



Salle à manger.

*Grand Salon
de réception.*

Photos
LHUISSIER



LE SERVICE GÉOGRAPHIQUE A DALAT

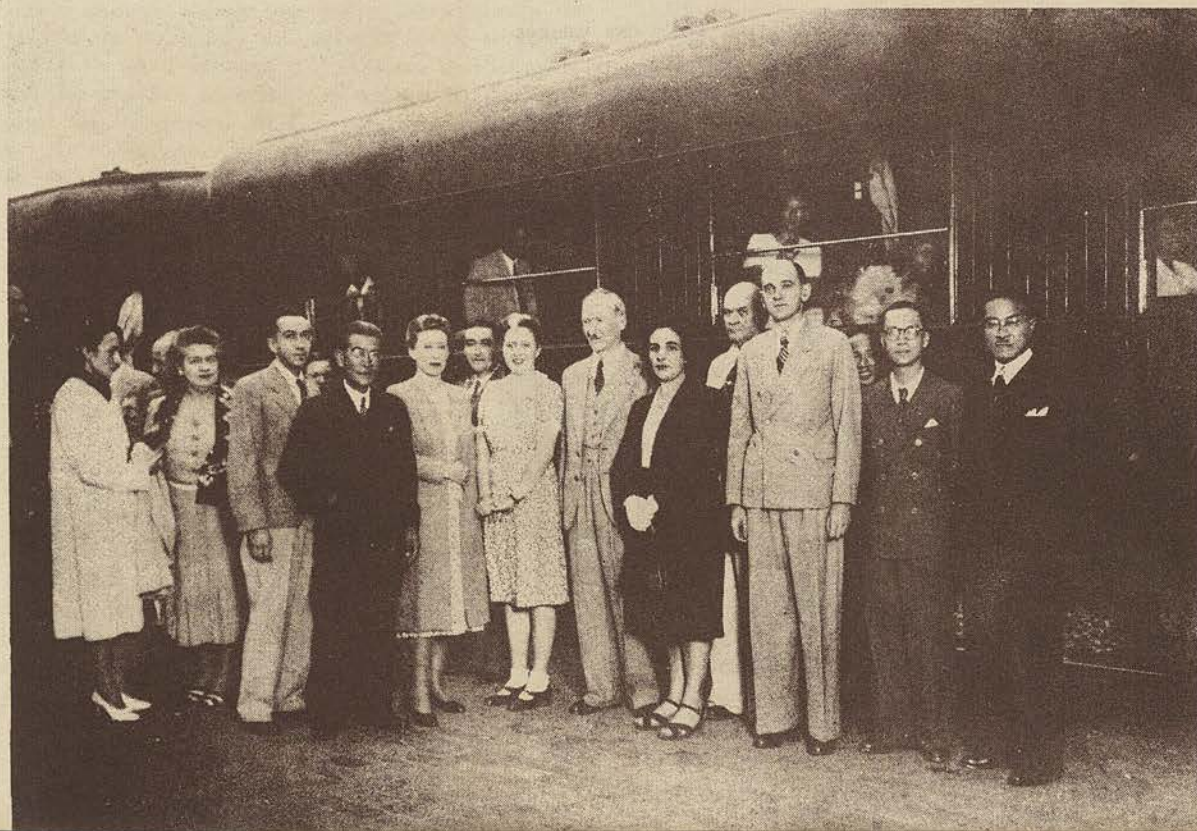


La maquette du futur bâtiment.

RELATIONS INTELLECTUELLES FRANCO-JAPONAISES

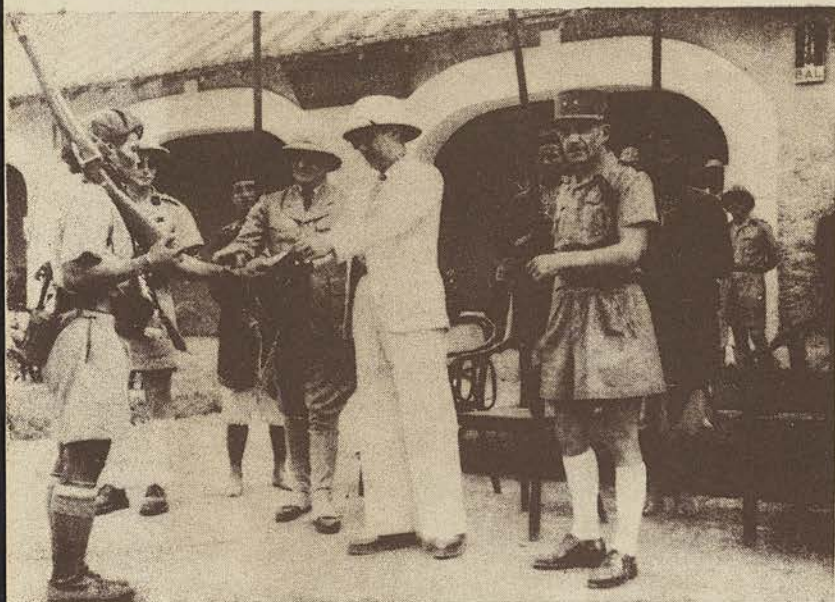
Départ, le 6 avril 1943, des trois représentants de l'Indochine au Congrès Médical de l'Asie Orientale, à Tokio :

Les docteurs GALLIARD, RIVOALEN et VU-NGOC-ANH.



LA GRANDE SEMAINE DE TIR ET DE SPORTS DE LA BRIGADE ANNAM - LAOS

par HARDOUIN



S. M. BAO-DAI remet le Fanion
du Groupe de Mitralleuses au Chef de groupe
organique du IV-16^e R.I.C., gagnant du Concours.

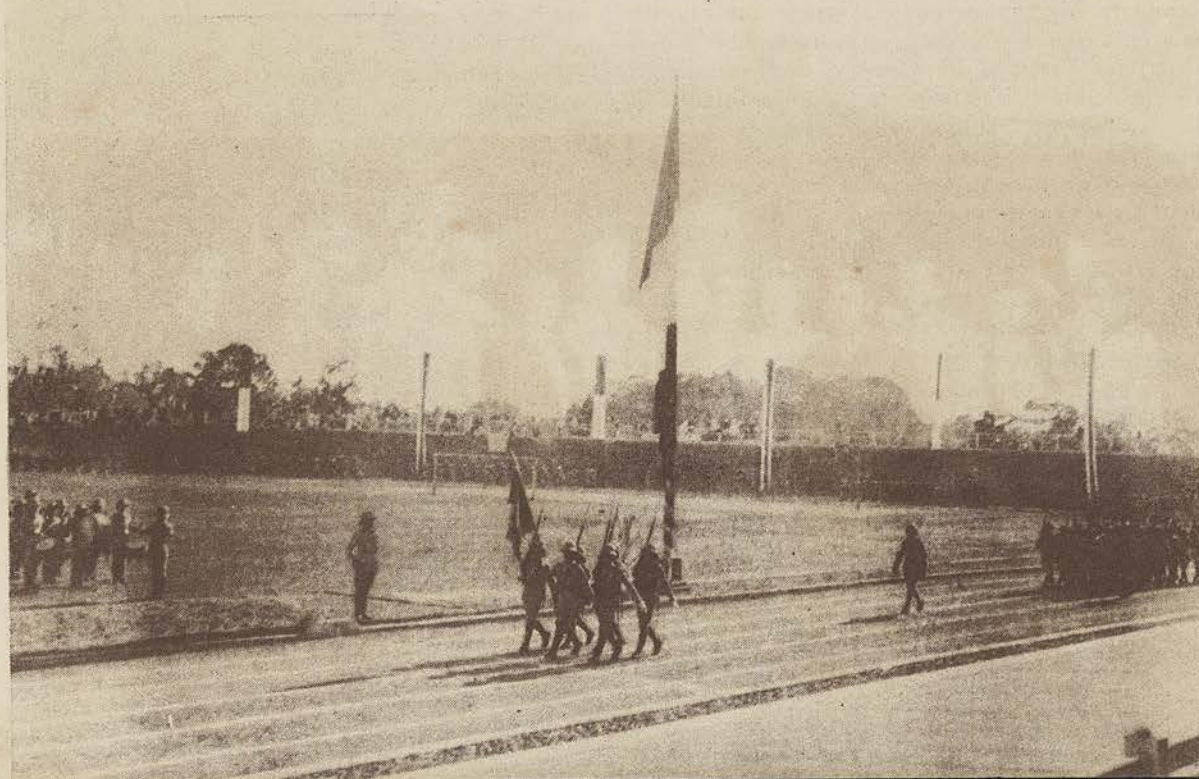
AU Stade Olympique de Hué, frémissant de drapeaux, la « Marseillaise » et l'« Hymne National Annamite », religieusement écoutés par une nombreuse assistance, clôturent la « Grande Semaine de Tir et de Sports de la Brigade d'Annam-Laos » à laquelle sont venus assister, la rehaussant de leur présence, S. M. Bao-Dai, Empereur d'Annam ; le général Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de

nous...

Voici d'abord le frontispice de l'Oasis, Centre d'Instruction de la B. A. L. où, dès lundi dernier, les groupes de concurrents représentant les différentes Unités des troupes d'Indochine s'apprêtaient, pleins d'entrain et de fièvre, à disputer les premières places.

De bon matin, le bruit de « moulin à café » des fusils mitralleurs et mitrailleuses se mêlaient aux détonations sèches et saccadées des

Le défilé des troupes.



armes individuelles. Ici de légers flocons blancs montaient vers le ciel : une attaque à la grenade... Plus loin, une batterie de 75 progresse rapidement vers un nouvel emplacement : tout à l'heure on assistera, émerveillé, à la précision du tir des artilleurs du commandant Breton.

Dans le ciel, les avions du commandant Michel, répartis en deux camps, se livrent à un simulacre de combat impressionnant tandis que d'autres accomplissent une mission de bombardement. Détonations, claquements, explosions se mêlent : c'est « l'essai de figuration du combat moderne ».

Ce fut une dure semaine d'efforts désintéressés, tendant vers le seul but de la consécration du travail ingrat de l'instruction quotidienne. Une semaine pendant laquelle chacun a voulu prouver que l'Armée Rénovée est dans la voie que lui a tracée son premier chef, le général Huntziger, dans son Ordre général n° 1 en date du 21 septembre 1940 qui contient ces mots :

« ... Hiérarchie et Fraternité.

» Au sommet de la hiérarchie, une fervente fidélité au Maréchal de France, Chef de l'Etat. A tous les échelons, une discipline absolue, une tenue impeccable. Plus d'attitudes négligentes ou négligées ; la tiédeur proscrite des consciences, le laisser aller chassé des esprits.

» La fraternité : non un vain mot mais une ardente solidarité reliant le chef au soldat, le soldat au chef, un attachement réciproque créant la confiance ; un contact intime dont résulte le respect mutuel... »

Les acteurs d'une semaine, les visiteurs de samedi et de lundi, au premier rang desquels venait S. M. l'Empereur d'Annam que conduisait le général Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, et le général Turquin, Commandant la B. A. L., ont vu que tous, officiers, sous-officiers, soldats, tirailleurs, montagnards et chasseurs de tous les pays de l'Union, faisaient preuve de discipline, d'entrain, d'esprit d'équipe, caractéristiques de l'Armée Rénovée. Ils ont vu des installations pratiques, confortables, élégantes et ingénieuses montées de toutes pièces en moins de vingt mois d'une période difficile où les matériaux sont rares, un champ de tir modèle, un terrain de manœuvre idéal qui permet à toutes les armes de coopérer avec tir réel dans des conditions aussi proches que possible du combat et pourtant sans danger, ce qui représente d'autres caractéristiques de l'Armée Rénovée...

Mais revenons de l'Oasis, en ce stade que la brise du soir caresse. Ici même, ce matin, sous un ciel lumineux, tous les tirailleurs de la garnison prêtaient d'une seule voix le serment de servir, le serment de mourir :

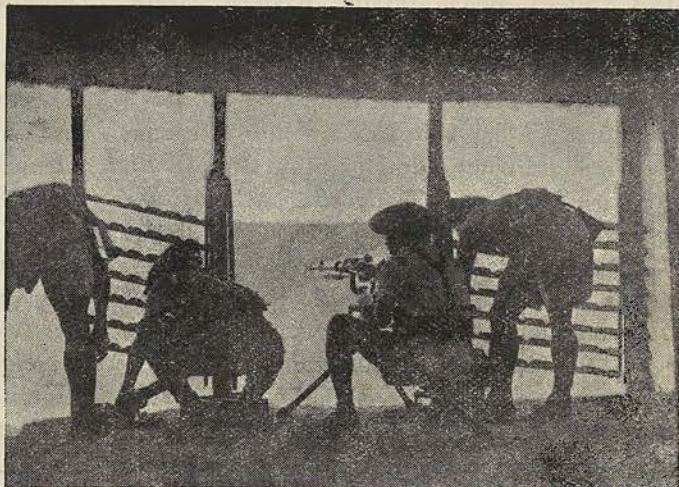
« Nous sommes prêts ! »

brève réponse trois fois répétée, comme elle sonnait clair dans le matin calme... La voix du canon lui répondait pour un engagement solennel. Le général Mordant et toutes les personnalités présentes devaient être étreints d'une saine émotion, communiant avec ce cri de foi et d'espérance, symbole d'un nouvel état d'âme.

Un peu plus tard toujours sur ce même Stade Olympique de Hué aux lignes si pures, tout au long de l'après-midi, les athlètes de la B. A. L. sont venus lutter et faire la preuve que leurs progrès sur le plan militaire vont de pair avec le développement de leurs qualités viriles ; que la nouvelle Armée Indochinoise suit avec enthousiasme le mouvement sportif lancé par le commandant Ducoroy ; les races d'Indochine s'affrontaient amicalement et les Laotiens, derniers venus dans l'Armée, n'étaient pas les derniers à recevoir les récompenses promises aux vainqueurs...

Le soir descend sur le Stade. La brise fraîchit et porte jusqu'à nous le bruissement des oriflammes et des drapeaux, derniers mais vivants vestiges d'un événement militaire qui a frappé acteurs et spectateurs comme un témoignage du maintien de nos traditions.

Officiers, sous-officiers, soldats, tirailleurs, montagnards et chasseurs de la B. A. L. ont voulu démontrer pendant cette grande Semaine de Tir et de Sports que l'Armée Rénovée est devenue une réalité. Ils espèrent y être parvenus.



Démonstration-type de tir à la mitrailleuse.

Souvenir de Đèo Văn Tri ⁽¹⁾

par J. H.

AU cours d'une tournée récente en Haute Région, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général, a séjourné à Lai-chau et a rendu visite au tombeau de Đèo-văn-Tri, situé sur un pittoresque promontoire, au confluent de la Rivière Noire et du Nam-Ha. Cérémonie inoubliable, pour ceux qui ont gravi lentement les longs escaliers couverts de nattes, dominant les deux rivières, parmi les détonations des antiques fusils, épaulés par des montagnards heureux de faire tant de bruit, dans la clameur lugubre, comme wagnérienne, des immenses trompes de cuivre, sans doute descendues du lointain Tibet, à travers combien de lis et combien de siècles ? Au sommet, dans l'enceinte qui entoure les habitations de la famille Đèo, un riche tombeau de style chinois, la dalle, protégée par des plaques de schiste, abrite la dépouille d'un homme qui, après avoir été l'adversaire de la France, se rallia à elle en 1890 et, jusqu'à sa mort, en 1909, lui apporta la plus loyale collaboration : Đèo-văn-Tri, fils de Đèo-văn-Sèng (dont le tombeau, du même style chinois, s'élève à quelques pas). Il nous a paru intéressant de reparler de cette curieuse personnalité dont le souvenir est resté vivace dans la mémoire des vieillards qui l'ont connu.

Les vallées de la Haute Rivière Noire, passées sous le protectorat annamite depuis le XV^e siècle, connurent une histoire mouvementée d'incursions laotiennes, chinoises, birmanes et siamoises, à la suite desquelles l'Annam tenta d'y établir une administration directe. En 1869, Đèo-văn-Sèng, à la tête de partisans chinois, envahit la région de Điện biên phủ, où le Gouvernement annamite, bon gré mal gré, reconnut son autorité en 1874. Il envoya en 1879, son fils Đèo-văn-Tri à Lao-kay, auprès de notre implacable adversaire Lư-vĩnh-Phước, chef des Pavillons Noirs, qu'il aida à nous combattre, jusqu'en 1890.

Mais en 1886, les Siamois qui s'étaient avancés jusqu'à Điện biên phủ et Tuan-giao, mirent

Đèo-văn-Sèng en demeure de faire sa soumission. Ce dernier envoya trois de ses fils, frères de Đèo-văn-Tri, en négociations : les malheureux furent emmenés en captivité à Bangkok, ainsi que plusieurs chefs thai.

Đèo-văn-Tri, apprenant cette nouvelle, marcha contre les Siamois, et, à titre de représailles, pilla en juin 1887 Luang-prabang, alors en leur possession. C'est à ce moment que Pavie, à l'époque consul à Luang-prabang, et déjà connaisseur d'hommes, comprit le parti qu'il pourrait un jour tirer de ce chef énergique. Il obtint du Gouvernement de Bangkok la mise en liberté de deux des frères de Đèo-văn-Tri, qui, à partir de ce moment, restèrent auprès de Pavie et travaillèrent à un rapprochement avec le reste de la famille. Les succès du colonel Pernot en Haute Région, les négociations de Pavie qui aboutirent au retrait des Siamois de Điện-biên-phủ, l'accueil assez frais que Đèo-văn-Tri trouva au Yunnan où il s'était rendu, enfin les instances de ses frères ralliés à notre cause, décidèrent Đèo-văn-Tri à négocier avec nous. Après que le colonel Pennequin ait obtenu l'évacuation des Pavillons Noirs, Đèo-văn-Tri fit sa soumission, en mars 1890, et Pavie le fit nommer tri phủ de Điện biên phủ. Nommé Quản-Đạo de Lai-chau en 1893, il s'occupa de la défense et de l'administration du territoire qui lui était confié, et resta, jusqu'à sa mort, en 1909, un collaborateur loyal de la France. Ses fils et plusieurs membres de sa famille ont continué, jusqu'à aujourd'hui, à remplir, dans le territoire de Lai-chau, des fonctions administratives, dans lesquelles ils se sont toujours conformés aux traditions paternelles.

La famille Đèo est incontestablement d'origine chinoise, cantonaise, croit-on, bien que ses membres parlent volontiers entre eux un chinois mandarin, un peu archaïque. Elle fait remonter ses origines à une famille du Kwang-si, du nom de La, qui, émigrée à Bắc-Ninh, à

(1) Voir notre numéro 135.

la chute de la dynastie des Minh, aurait pris alors le nom de Dèo, pour se soustraire à la vengeance de la nouvelle dynastie. Les rois du Tonkin semblent avoir, à diverses reprises, utilisé les aptitudes guerrières des Dèo en Haute Région.

Energique, intelligent et jusqu'à l'âge le plus avancé ne craignant pas le travail personnel, Dèo-vân-Tri avait su ramener le calme dans une région si longtemps en proie aux troubles

et aux invasions. Rude, autoritaire, emporté même, il était juste et honnête, fidèle à la parole donnée, et son prestige s'étendait jusqu'au Yunnan.

A l'heure où la France, dans ses malheurs, a trouvé dans tout son Empire, des témoignages émouvants de fidélité, il n'a pas semblé inopportun d'évoquer le souvenir de cet Abd-El-Kader de Haute Région.

L'EFFORT FRANÇAIS EN INDOCHINE

L'ÉCOLE COMMERCIALE DE HANOI

par P.

LA Chambre de Commerce de Hanoi a été autorisée, par arrêté du Gouverneur Général en date du 9 avril 1942, à fonder une Ecole Commerciale.

A diverses reprises l'attention de M. A. Bafleuf, président de la Chambre de Commerce, avait été éveillée par les difficultés qu'éprouvait le Commerce local dans le recrutement d'auxiliaires indigènes susceptibles de rendre les services qu'il pouvait attendre de collaborateurs préparés par un enseignement pratique aux tâches qu'ils devaient être appelés à remplir.

Et c'est ainsi que pour répondre à cette préoccupation furent ouverts il y a cinq ans, par sa Compagnie, des Cours du soir qui s'adressaient plus spécialement à une clientèle d'employés et secrétaires travaillant dans la journée, en vue de compléter, pendant leurs heures de liberté, par des séances pratiques, leur éducation professionnelle.

Mais il restait à créer dans le même ordre d'idées un centre d'enseignement d'un niveau plus élevé où les jeunes Français et Indochi-

nois pourraient acquérir des connaissances théoriques et pratiques leur permettant, dès leurs études terminées, de débiter dans les entreprises industrielles et commerciales tout d'abord comme employés qualifiés puis, une fois acquise l'expérience indispensable, d'être promus au rang de véritables collaborateurs, voire même par la suite de chefs de maison.

Grâce à l'appui moral et financier qu'elle a trouvé auprès du Gouvernement général, la Chambre de Commerce vient d'être mise en mesure de réaliser cette deuxième partie de son programme par la création d'une véritable Ecole Commerciale.

L'Amiral Jean Decoux a tenu à donner à l'Etablissement nouvellement créé une consécration officielle en procédant en personne, le 3 mars 1943, à son inauguration solennelle.

Placée sous le haut patronage du Chef de l'Union Indochinoise, assurée de la sympathie du monde d'affaires, dont plusieurs hautes personnalités ont tenu à assister à la cérémonie d'inauguration, l'Institution a pris son essor sous les plus heureux auspices.

Et si l'on ajoute que l'empressement de la jeunesse à s'y faire inscrire a été tel que de nombreuses candidatures n'ont pu être agréées, il est permis de déclarer que l'avenir de l'Ecole Commerciale semble d'ores et déjà assuré.

ORGANISATION

Direction, Administration.

Le Directeur de l'Ecole, nommé par le président de la Chambre de Commerce avec l'agrément du Gouverneur Général de l'Indochine, assure l'administration générale de l'établissement ainsi que la direction des études.

Les professeurs sont choisis, pour les matières d'enseignement général, parmi le personnel enseignant des lycées de Hanoi, pour les matières techniques, parmi les personnalités qualifiées par leurs titres ou leurs travaux.

Un Conseil d'administration et de perfectionnement étudie toutes les questions relatives aux modifications à apporter éventuellement, tant à l'organisation de l'Ecole qu'aux programmes des études.

Conditions d'admission.

L'Ecole admet les candidats français ou indochinois âgés de quinze ans au moins et de

vingt ans au plus, qui ont satisfait aux épreuves d'un concours ouvert tous les ans dans le courant du mois de septembre. Le programme des matières de ce concours est celui exigé pour l'obtention du diplôme d'Enseignement Primaire Supérieur Indochinois.

Des élèves d'origine étrangère peuvent également être admis à l'Ecole Commerciale, après qu'un examen probatoire aura établi qu'ils possèdent une connaissance de la langue française et une instruction générale suffisantes pour pouvoir en suivre les cours avec profit.

Sanctions des études.

L'enseignement dispensé à l'Ecole est réparti sur trois années.

La première est principalement consacrée à l'amélioration du niveau d'instruction générale des élèves, notamment en ce qui concerne le français, les mathématiques et les langues étrangères.

Dès la deuxième année les études sont orientées vers l'enseignement commercial proprement dit, pour revêtir, en troisième année, un caractère purement technique et pratique.

Le tableau ci-dessous indique la répartition hebdomadaire des matières d'enseignement pour chacune des trois années :

MATIERES	NOMBRE D'HEURES DE COURS			NOMBRE DE SÉANCES DE TRAVAUX PRATIQUES		
	1 ^{re} An.	2 ^e An.	3 ^e An.	4 ^e An.	5 ^e An.	6 ^e An.
Français	6	3	0			
Correspondance commerciale			1			
Arithmétique et algèbre commerciale	2	2	1			
Géographie commerciale	1	1	1			
Chimie commerciale	2	2	2			
Douanes, Transports, Assurances	1	1	2			1
Commerce et Banque	0	0	2			
Législation maritime et commerciale	0	1	1			
Economie commerciale	0	1	2			
Comptabilité	2	2	3	1	1	1
Langue anglaise	2	2	0			
Anglais commercial	0	0	2			
Langue japonaise	2	2	2			
Caractères chinois	1	1	1			
Dactylographie				1	1	1
Sténographie	2	2	2			
Total	21	22	22	2	2	3

A la fin de la première et de la deuxième année d'études, les élèves sont astreints à un examen de passage. Seuls les élèves ayant affronté avec succès les épreuves de cet examen peuvent être admis à suivre les cours de la classe supérieure.

A la fin de la troisième année, les élèves subissent un examen de sortie. Ceux d'entre eux qui auront obtenu à cet examen la moyenne de 13 sur 20 recevront un diplôme de fin d'études avec la mention « Ecole Commerciale de Hanoi ».

Débouchés.

L'enseignement dispensé à l'Ecole prépare à l'entrée dans la carrière du Commerce et de la Banque.

Fonctionnement.

L'Ecole a ouvert ses portes le 3 novembre 1942. Le recrutement des élèves s'est effectué comme il a été dit plus haut avec un plein succès. En ce qui concerne la première année, un concours ouvert le 15 octobre a réuni 80 candidats dont 42 ont été reçus. Pour ce qui est de la deuxième année, il avait été prévu que pourraient y être admis directement, à titre exceptionnel et pour l'année scolaire 1942-1943 seulement, les jeunes gens titulaires de certains diplômes (1^{re} partie du Baccalauréat, Brevet supérieur, Brevet élémentaire). Quarante-deux élèves des deux sexes ont pu être recrutés dans ces conditions.

A l'ouverture des cours, la population scolaire de l'Ecole comptait donc 84 élèves dont un jeune Français, 7 jeunes filles françaises ou

eurasiennes, 13 jeunes filles indochinoises et 63 jeunes gens indochinois. L'effectif initial s'est trouvé légèrement diminué par suite de maladies et de démissions et ne totalise plus actuellement que 80 unités.

Locaux.

Il avait tout d'abord été envisagé que les cours seraient professés dans un immeuble de la Foire qui convenait parfaitement à cet usage. Mais cet immeuble étant devenu indisponible et devant l'impossibilité d'obtenir l'usage de tout autre local convenable, la Chambre de Commerce s'est trouvée dans l'obligation de faire édifier en matériaux légers un bâtiment provisoire sur un terrain sis rue Duvalier. Malheureusement, les travaux de construction de cet immeuble n'ont pu être entrepris assez tôt pour être achevés avant la date fixée pour la rentrée. En vue d'éviter toute perte de temps, il a été dans ces conditions décidé que les cours auraient lieu provisoirement dans les hangars situés en bordure du Fleuve Rouge où sont installés les Magasins généraux de la Chambre de Commerce.

C'est dans ces locaux que l'Ecole a fonctionné jusqu'aux vacances du 1^{er} de l'An. A l'issue de ces vacances, il a enfin été possible d'occuper les bâtiments dont la construction venait d'être terminée.

Ces bâtiments, bien que construits économiquement, répondent bien à leur destination et, lorsqu'ils auront été complétés par quelques annexes indispensables, ils réaliseront au point de vue du confort et de l'hygiène des conditions très satisfaisantes.

Pour mieux comprendre l'ordre nouveau français.

Lisez tous :

RÉVOLUTION NATIONALE - L'AVENIR DE LA FRANCE

par Thierry Maulnier.

En vente dans les grandes librairies de Hanoi et Saigon — Prix 2\$.

La semaine DANS LE MONDE

DU 13 AU 20 AVRIL 1943

LES OPÉRATIONS EN ASIE ET EN OCÉANIE

Pacifique.

L'aviation navale nipponne, redoublant d'activité, vient pendant les sept derniers jours d'infliger de nouvelles pertes à la puissance maritime alliée.

La Nouvelle Guinée, à elle seule, a été attaquée successivement les 11, 12 et 14 avril :

Sur la baie d'Oro : 3 transports et un destroyer ont été coulés ; 21 avions abattus.

Sur Port-Moresby : 1 transport coulé, 28 avions abattus, 10 avions détruits au sol et 20 bâtiments militaires endommagés.

Enfin, sur la baie de Milne : 11 transports coulés, et 54 avions détruits.

De son côté, l'île de Guadalcanal a été violemment bombardée le 16.

Chine.

Dans la province du Shantung, les troupes impériales nipponnes, en coopération avec les troupes de Nankin, ont poursuivi les opérations de nettoyage près de Showkwang, à 160 kilomètres au nord-ouest de Tsing-tao. Successivement, les forteresses chinoises de Tienlieuechwang, Lintan, Sanchiaomiao et Tienshinchuang ont été occupées et 5.000 hommes encerclés. Les pertes infligées aux troupes de Chungking ont été de 2.500 tués et de 1.500 prisonniers.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Russie.

L'accalmie continue à régner sur ce front. Seuls, quelques combats d'importance locale ont été signalés. On note toutefois une recrudescence d'activité dans la presqu'île de Taman.

Tunisie.

La dernière semaine a vu l'occupation de toute la plaine côtière de la Tunisie centrale par les troupes alliées.

Le terrain n'offrant plus d'obstacles naturels à l'avance britannique, le maréchal Rommel avait décidé, dès la prise de Sfax, le repli de ses troupes dans les régions montagneuses du nord.

Ainsi ont été successivement évacuées :

Le 11 avril, l'aérodrome de la Fauconnerie, au croisement des routes Sfax-Sidi Bou Zid et Gabès-Kairouan ;

Le 12, Kairouan et Sousse sous la poussée des troupes du général Patton et du maréchal Montgomery.

Enfin, le 14, la VIII^e Armée britannique arrivait aux environs d'Enfidaville et le gros des troupes alliées se regroupait le long de la nouvelle ligne de front, passant respectivement par un point à 6 kilomètres à l'est du cap Serrat, Medjez-el-Bab, Bou Arada et Enfidaville.

Au cours de cette avance, les troupes alliées auraient fait 30.000 prisonniers aux Italo-Allemands, subissant elles-mêmes des pertes très sensibles.

ALLEMAGNE

Poursuivant ses entrevues avec les chefs des pays alliés, le Führer a reçu le maréchal Antonesco, le

12 avril, et le régent de Hongrie, Nicolas Horthy, du 16 au 18 avril.

Différentes mesures en vue de mener la guerre actuelle jusqu'à la victoire totale ont été envisagées au cours de ces entretiens.

NOUVELLES DE FRANCE

12 avril. — A Saint-Etienne, devant les Légionnaires venus de tous les coins du département, M. Lachal prononce un discours dans lequel il conclut que le capitalisme libéral et le bolchevisme sont les deux grands ennemis des Français.

13 avril. — M. Alphonse de Chateaubriant souligne, dans une conférence, la nécessité pour la France de participer à la défense du continent contre les hordes bolchevistes.

— M. Masson, Commissaire général aux Prisonniers, souligne que le Maréchal nous invite à une révolution disciplinée. La Révolution doit se faire dans l'ordre, faute de quoi, elle se fera quand même, mais dans l'agitation et le désordre et contre le pays.

— Les pharmaciens, dentistes et médecins français participeront à la relève de leurs camarades internés en Allemagne.

14 avril. — On signale à Vichy une exposition de dessins « Visages de prisonniers ».

— 250.000 prisonniers français en Allemagne vont bénéficier du statut de travailleurs libres.

— On signale le renouveau de l'architecture provinciale, destiné à préserver l'originalité des régions françaises.

— Dans le Sud-Ouest, un mouvement intitulé : « Croisade pour le blé » est entrepris.

— Au centre d'« action corporative », M. Lacour-Grandmaison précise que pour résoudre le problème social français il faut obligatoirement une Révolution, qui sera bolcheviste ou nationale.

— Abbeville et Caen, Dieppe, Lorient, Brest sont bombardés par l'aviation britannique.

16 avril. — On étudie des mesures afin d'évacuer sur les provinces les jeunes écoliers de la région parisienne.

— Les bureaux d'études de notre aviation restent très actifs. Techniciens et aviateurs préparent le démarrage de l'aviation française, dès la fin des hostilités.

— A Vichy, la dernière réunion de la Légion des Volontaires français contre le bolchevisme a connu un tel succès qu'elle a dû être renouvelée.

— A Montpellier, une exposition est consacrée au Maréchal.

20 avril. — Dans un article des *Débats*, M. Lacour-Grandmaison souligne que pour faire une Révolution il faut des Révolutionnaires, c'est-à-dire des hommes qui voient, qui sentent la nécessité de substituer un ordre de choses nouveau à un ordre de choses périmé. On a trop laissé le Maréchal agir seul ; on n'a pas assez compris que la Révolution ne peut être l'œuvre d'un homme seul, qu'il faut qu'elle soit l'œuvre d'un peuple entier, derrière le Chef, de chaque citoyen prenant à son poste sa part de besogne.

— L'Académie des Sciences Morales et Politiques vient de présenter un livre intitulé *La philosophie sociale et politique du Maréchal Pétain*.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Le Conseil National.

L'amour des Français pour les institutions parlementaires est né il y a environ deux cents ans. De hauts personnages, entre autres le richissime Voltaire et le Président Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, ayant visité l'Angleterre, ont été émerveillés de voir la part importante que les puissants seigneurs de l'aristocratie et de la fortune avaient dans le gouvernement de ce pays, alors qu'en France une tradition déjà vieille de quatre à cinq siècles conseillait à nos rois de toujours s'appuyer sur le peuple et les communes pour résister aux grands dont ils se méfiaient. Il était donc normal que ces hauts personnages se soient épris de la Constitution anglaise et aient voulu l'adapter aux institutions françaises.

Le Conseil National est, en effet, l'héritier et le continuateur des Etats Généraux de Saint Louis et de Louis XI. Il leur ressemble et il en diffère comme nous ressemblons et différons de nos ancêtres des XIII^e et XV^e siècles.

Le régime de la Révolution Nationale intègre donc la France entière, dans son être le plus profond, à l'autorité qui gouverne. Ainsi se retrouvera l'union du Chef de l'Etat avec le peuple. Et demain le Chef de l'Etat pourra reprendre dans sa forme moderne la grande lutte qu'il y a six siècles nos rois ont menée avec l'appui du peuple par ses Communes et ses Etats pour abattre les Grands Féodaux, car aujourd'hui comme autrefois c'est l'égoïsme de « ceux qui cherchent leur bien propre hors de l'intérêt commun » qui a toujours empêché l'avènement d'un pouvoir gouvernant réellement pour le peuple, comme le sera celui de demain.

(ACTION du 12 avril 1943.)

Et, dans cet esprit les réalisations sociales s'édifient sans tarder, bouleversant l'ordre établi pour que nous retrouvions demain une France plus belle, plus saine, la vraie France. Ainsi la récente loi sur la Famille.

Cette loi constituerait le premier chapitre de la « Charte de la Famille » en dotant la Famille de la « personnalité morale ».

Nous pouvons prévoir à l'avance les modifications profondes que l'humanité de cette loi va faire subir à notre code civil, imbu et saturé d'individualisme, dont Renan a composé l'inoubliable épitaphe : « ... Un code qui semble avoir été fait pour un citoyen idéal, naissant enfant trouvé et mourant célibataire ; un code qui rend tout viager, où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute œuvre collective est interdite, où les unités morales qui sont les vraies sont dissoutes à chaque décès, où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possible... »

Ne doutons pas que nous trouverons dans les articles de la nouvelle Charte l'essentiel d'une pensée, autrement plus accessible à la saine raison que les longs exposés des motifs auxquels se croyaient naguère obligés les commissaires rapporteurs pour étouffer leurs textes législatifs.

Cette pensée, le Maréchal l'a exprimée en septembre 1940 en termes lumineux :

« Le droit des familles est en effet antérieur et supérieur à celui de l'Etat comme à celui des individus. La famille est la cellule essentielle ; elle est l'assise même de l'édifice social ; c'est sur elle qu'il faut bâtir ; si elle fléchit, tout est perdu ; tant qu'elle tient, tout peut être sauvé. C'est donc à elle que nous devons nos premiers soins... »

Voilà la vérité.

Rendons donc grâce, une fois de plus, à Celui qui, au moment même où la famille est le plus menacée de dislocation par la séparation ou la mobilisation de ses membres, s'emploie à codifier des principes de droit naturel dont l'application, dès la fin du chaos, saura précipiter le rythme des naissances en

renforçant la sécurité des berceaux, et hâter ainsi le relèvement de la France.

(ACTION du 15 avril 1943.)

Après le Message du Maréchal

Je ne suis pas de ceux qui peuvent entendre la voix du Maréchal s'élever dans le microphone sans tressaillir d'émotion, de gratitude et de respect. J'appartiens au nombre de ces Français qui sentent leurs yeux se mouiller, quand la voix de Pétain résonne à leurs oreilles. Quelle est poignante, cette voix venue de France et que de résonances indicibles elle remue dans notre cœur ! Comme on voudrait en de tels instants pouvoir exprimer au grand Vieillard sa ferveur et sa tendresse !

En l'entendant, cette voix, qui ne comprend aussi le désintéressement, le manque absolu de desseins ambitieux du Maréchal ? Qui ne comprend à cette audition que si le chef est là et nous parle, c'est par devoir, uniquement par devoir ?

Qui ne comprend enfin que les conseils tombés d'une si noble bouche ne procèdent que du plus ardent, du plus pur patriotisme et ne sont dictés que par l'esprit de sacrifice à la tâche de la reconstruction nationale ?

Serrons-nous autour du Chef et du père. A la trahison des grands, substituons l'adhésion sans réserve, le dévouement fanatique des petits que nous sommes. Mais nous sommes aussi la multitude et donc la force.

Contre notre union, rien ne prévaudra.

Maurice BERNARD.

(IMPARTIAL du 8 avril 1943.)

C'est cet homme providentiel, cet homme qui, en 1940, mit fin à la guerre stupide et impréparée où des dirigeants asservis à l'Etranger avaient jeté le peuple français contre sa volonté, c'est lui dont « ces messieurs de Londres et d'ailleurs discutent la légitimité... »

Voyons donc d'un peu près la question.

En juin 1940, onze millions de Français agglutinés à trois millions de Belges fuyaient sur les routes, en direction du Sud. Masse misérable frappée de panique, obsédée par la peur, tenaillée par la faim. Et voici que soudain cette cohue, ce défilé tragique s'arrête. Voici que soudain le troupeau inorganique consent à écouter un conseil, des ordres, des directives. Voici que, par prodige, l'espoir renaît dans les cœur bouleversés. Que s'est-il donc passé ?

Simplement ceci : la radio française vient d'annoncer que le Maréchal Pétain accepte le pouvoir et qu'il a parlé à la France.

C'est tout.

Un nom a suffi. Ce nom c'est celui de Pétain, la seule valeur morale et politique française épargnée par le désastre sans précédent. Le peuple français sait que le Maréchal, l'homme de Verdun, l'homme des mutineries, l'homme à l'épée flamboyante, l'homme intègre, est devenu le Chef.

Et ce peuple, la veille torrent échappé aux berges, rentre dans le lit du fleuve. La vie reprend, l'ordre renaît, la patrie subsiste, la France continue.

Un nom a suffi. Mais ce nom c'est celui de Pétain.

Eh bien, je pose la question : si en ces jours terribles on était venu dire à la multitude désorbitée, à la foule en proie au délire de l'épouvante et de la faim, un autre nom, celui de de Gaulle ou de Giraud, par exemple, croyez-vous que cette foule aurait réagi comme elle le fit, croyez-vous que le nom de de Gaulle ou le nom de Giraud eussent alors opéré le miracle ?

M. de Gaulle en avait-il un meilleur à nous proposer ? Le sien sans doute, ou à défaut celui de Victor Bash ou de Salomon Grumbach ou de Dupont, député, à moins que ce ne soit Durand, sénateur ? Qu'il nous laisse rire, n'est-ce pas ?

(IMPARTIAL du 9 avril 1943.)

Le sang des autres.

L'Impartial du 10 avril 1943 stigmatise ceux qui sont toujours prêts à excuser le massacre des civils français, sous les bombes des «libérateurs» anglo-américains, en murmurant : «C'est la guerre».

Où, c'est la guerre, mais c'est la guerre pour les autres et non point pour eux. Aux autres, la douleur et la famine, aux autres, les orphelins et les veuves, aux autres les petits enfants en bouillie.

Pour eux, pour ces indulgents et ces complices par consentement, la guerre, c'est le sang des autres. Puisse la France pourvu que subsistent leur euphorie et leurs apanages. Comment s'insurgeraient-ils contre les massacres inutiles, eux, qui ont usé toute leur faculté d'indignation à se rebeller contre le manque de pain de froment, l'absence de beurre, le rationnement des autos et la privation des films inédits ?

Après une telle dépense de courroux, il ne leur reste plus de compassion disponible, leur quota de colère est épuisé. Ah ! si l'importation pouvait leur procurer de l'indignation payable à quatre-vingt-dix jours et livrable à domicile, ce serait différent.

Mais là aussi, c'est la guerre. Pauvres gens et pauvres cœurs !

(IMPARTIAL du 10 avril 1943.)

A cet égard, en face des pitoyables réactions de certains, celle de la Jeunesse, espoir de la France, est bien réconfortante.

Nous n'entendons pas réserver le monopole de l'héroïsme à la jeunesse française. Nous savons l'élan et le cran qui animèrent les équipes de volontaires annamites de défense passive dès les premières minutes des bombardements de Gia-lam et d'Haiphong ; mais il est consolant de constater que dans la panique des explosions, dans le fracas des déflagrations de bombes de plusieurs centaines de kilos, dans l'épouvante des écroulements des maisons et des monuments, les services de sauvetage organisés avec le concours de la jeunesse des écoles et de l'université, sont en quelques secondes à pied d'œuvre, et, disciplinant leurs efforts pour leur donner le maximum d'efficacité, arrivent ainsi à sauver, des corps et des biens, tout ce qui peut être sauvé.

L'exemple que nous offre en ces heures douloureuses cette splendide jeunesse qui se lève actuellement en France et dans l'Empire, nous donne la certitude que n'est pas vain l'appel fait aux jeunes par le Maréchal, pour créer et entretenir l'esprit de solidarité communautaire qu'avait miné un individualisme envahissant. Cet esprit trouve dans les nouvelles épreuves que nous imposent les «libérateurs»

une occasion cruelle certes, mais magnifique, d'être mis en pratique.

(ACTION du 13 avril 1943.)

Education de la paysannerie annamite.

Et un des devoirs de la Jeunesse, en Indochine, comme en France, c'est de se pencher sur le peuple, et de travailler à son progrès.

Il importe de songer à donner à la paysannerie les moyens d'exploiter à fond et leurs rares qualités de travailleurs et les vastes étendues cultivables. La tâche en incombe surtout à nos jeunes techniciens dont le devoir est de retourner à la terre et de se pencher sur la grande famille de leurs auxiliaires qu'ils auront la charge de conduire et de perfectionner.

La formation professionnelle des paysans ne doit pas faire oublier leur formation intellectuelle, sans laquelle leur cerveau ne peut être ouvert à de nouveaux horizons et leur esprit à l'idée du progrès. Tout en conservant chez eux leurs sentiments familiaux, — car chez eux seuls la famille patriarcale existe encore —, on cherchera seulement à combattre leur ignorance génératrice de particularisme. Dans cette œuvre instructive, dont les bienfaits sont incontestables, on peut compter sur le dévouement et le désintéressement de l'Association pour la diffusion du quôc-ngu, aidée dans ses efforts par la bienveillance de nos dirigeants.

(HANOI-SOIR du 13 avril 1943.)

Le nouvel aspect du Monde industriel.

Extrayant des statistiques, des chiffres particulièrement intéressants et instructifs, le Courrier d'Haiphong du 14 avril 1943 conclut :

Le monde est entrée depuis 60 à 70 ans dans une ère nouvelle, ce dont il faut se rendre compte puisque l'avenir doit être prévu en fonction des changements constatés.

L'énorme développement industriel dû à l'abondante production de l'acier, en même temps qu'aux progrès de la science et de l'art de l'ingénieur en toutes catégories, a amené aussi une expansion énorme des emplois des autres métaux, qui depuis bien des siècles étaient presque stationnaires ; de plus, de nouveaux métaux, comme le nickel et l'aluminium, passaient du laboratoire à l'industrie.

Tous les chiffres témoignent d'une transformation fondamentale du monde entier, transformation qu'il importerait de faire comprendre car il est clair qu'à un monde nouveau ne peuvent convenir que des méthodes nouvelles.

(COURRIER D'HAIPHONG du 14 avril 1943.)

LA VIE INDOCHINOISE

Du 12 au 19 avril 1943.

MARDI 13

Hanoi. — L'Amiral Decoux, venant du Laos, arrive à Hanoi.

— S. E. Kenkishi Yoshizawa arrive à Hanoi, et souligne dans une entrevue de Presse, la cordialité des rapports franco-nippons.

JEUDI 15

Hanoi. — Un gradé indochinois de la Police Municipale vient de faire don de 1.000 piastres au Secours National.

Thanh-hoa. — S. M. Bao-Dai, accompagné du Résident Supérieur Grandjean, effectue une tournée dans le Thanh-hoa, où Elle est accueillie par l'enthousiasme et la ferveur de la population.

Hanoi. — La liste des candidatures au Prix littéraire d'Indochine qui sera décerné à la fin du mois, vient d'être close, et l'on publie la liste des 24 ouvrages présentés.

VENDREDI 16

Hanoi. — Le commandant Ducoroy préside la fête sportive du Lycée français, puis remet, place du Théâtre, leurs fanions à six compagnies de la Jeunesse tonkinoise.

Vinh. — S. M. Bao-Dai, poursuivant son voyage dans le Nord-Annam, inaugure le colossal barrage de Xuong-Duong, qui est le plus grand construit à ce jour en Indochine, et permettra d'irriguer 1.900 hectares de rizières. Puis, Sa Majesté assiste à Vinh, dans la pagode royale, à la cérémonie de Bai-Khanh où mandarins et notables rendent hommage à leur souverain.

Phnom-penh. — A l'occasion de la nouvelle année bouddhique, le Résident Supérieur Gautier présente à S. M. le Roi du Cambodge les vœux du Maréchal Pétain, ceux du Gouverneur Général, et ceux du Protectorat. Dans sa réponse, le Souverain exprime Ses remerciements, et Sa gratitude envers le Maréchal et l'Amiral Decoux, et affirme Son attachement à la Révolution Nationale, Sa confiance dans la France éternelle.



Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

PHILIPPE-JEAN-PIERRE-MARIE-JOSEPH, fils de M. et Mme Pierre-François-Eugène Chanard (14 avril 1943).

PHILIPPE-AUGUSTE LE-MAI, fils de M. Lê-van-Tho et de Mme, née Ly-thi-Con (14 avril 1943).

LINA, fille de M. et de Mme Oumar Camara (11 avril 1943).

ODILE-MARIE-CATHERINE-JACQUELINE, fille de M. Robert-Paul-André Arents et de Mme, née Tassart (13 avril 1943).

JEAN-CHARLES-RENÉ, fils de M. Antoine-Mathieu-Dominique Anziani et de Mme, née Jeanne-Henriette Roncin (17 avril 1943).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. MARCEL-LOUIS-HENRI VIDÉ avec Mlle CHRISTIANE-GERMAINE-HENRIETTE RENAUT.

M. PAUL-LUCIEN HASSELSWEILER avec Mlle ANNE-MARIAPRAGRASSAM.

M. ALBERT-HENRI VIALA avec Mlle MARGUERITE LÊ-THI-DIÊN.

M. JEAN-EDOUARD LAURENT avec Mlle MAURICE-JOSÉE WULFINGH.

COCHINCHINE

M. JACQUES BENOIT avec Mlle MARGUERITE LÉGER.

MARIAGES.

COCHINCHINE

M. RAOUL THÉODORE avec Mlle LUCIE NGUYEN-VAN-CUA (14 avril 1943).

DÉCÈS.

TONKIN

M^e LOUIS LARRE (16 avril 1943).

M. JEAN-MARIE BREST (13 avril 1943).

COCHINCHINE

M. GRÉGOIRE OLHAGARAY (13 avril 1943).

M. GEORGES SECCO (11 avril 1943).

M. PIERRE CHEVAUX (9 avril 1943).



~ L. T. N., à Biên-hoa. — Pour écrire dans une Revue, il suffit, cher lecteur, d'une machine à écrire et de quelques feuilles de papier. Il n'est pas mauvais d'ajouter un peu de talent — pas beaucoup, nous le confessons —, de choisir un sujet intéressant, et, si vous le pouvez, de parler de choses que vous connaissez.

Nous vous déconseillons d'écrire à la main, et vous prions de mettre au moins trente lignes à la page.

~ R. J., à Langson. — La revue « Connaissance de l'Indochine » n'est pas dirigée par l'Association Alexandre-de-Rhodes, comme vous semblez le croire, mais par l'Association des Relations Culturelles Internationales et l'Association d'Amitié Nippo-Indochinoise. Le premier numéro de cette Revue, éditée à Tokyo, en français et en japonais, est rédigée par des écrivains indochinois dont les articles sont abondamment illustrés par d'excellentes photos. La présentation est superbe et ne permet, hélas ! aucune confusion avec « Indochine ». Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au Secrétariat des Relations culturelles Franco-Japonaises à la Direction de l'Instruction Publique, à Hanoi.

~ J. H., à Saigon. — Non, Monsieur, non, Thierry Maulnier n'est pas « le pseudonyme d'un fonctionnaire du Gouvernement général ». Puisque vous semblez si peu au courant du mouvement intellectuel français, nous vous précisons que Thierry Maulnier est un des plus remarquables jeunes écrivains français. Ses livres politiques ont une préfiguration de la Révolution Nationale dont il est naturellement un des plus fermes soutiens. Les plus connus sont : « La crise est dans l'homme », « Mythes Socialistes », et surtout « Au delà du Nationalisme ». Il s'est fait également remarquer par un ouvrage sur « Racine » et une remarquable « Introduction à la poésie française ».

Nous vous conseillons tout particulièrement la lecture de « Au delà du Nationalisme ».

~ N. V. N., à Namdinh. — L'impression du tome II de la traduction du « Kim Vân Kiêu » par Nguyễn-van-Vinh est en cours. Elle nécessite un gros travail car le livre n'aura pas moins de 400 pages et les « circonstances actuelles » (Notez que les circonstances sont toujours actuelles pour les imprimeurs) ne favorisent pas la rapidité du travail. Il vous faudra encore, comme nous le fai-

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs.
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

Imprimerie **TAUPIA & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.

